

Master Sciences Sociales - Parcours Quantifier en Sciences Sociales

2020-2021

MÉMOIRE DE RECHERCHE

Multiplier ses liens sans multiplier ses accès

Étude du réseau diplomatique des ambassades multiples

Soutenu par
Kanto Fiaferana

Session
Septembre 2021

Directrice
Paola Tubaro

Rapporteure
Marie Plessz

Remerciements

Je tiens à remercier Paola Tubaro, qui a dirigé et guidé mon mémoire et dont les retours m'ont beaucoup aidée, en particulier pour la méthodologie. Merci aussi pour vos encouragements. Je remercie également Marie Plessz pour avoir accepté d'être rapporteure de mon mémoire et pour m'avoir donné beaucoup de conseils sur la structure d'un mémoire et sur comment m'organiser. Enfin, merci à Florence Maillochon qui a remarqué que je confondais la centralité d'intermédialité avec "l'intermédialité" dans le réseau diplomatique, remarque à partir de laquelle j'ai enfin réussi à formuler une problématique.

Alicia, Cassandra, Ricardo, Estelle, et tous mes amis d'ici et d'ailleurs : vos soutiens, conseils et discussions étaient indispensables. Vous avez pris soin de moi durant ces moments où je ne voulais plus rien faire. Du fond du cœur, merci.

Pour ma Mamie.

Table des matières

Remerciements	i
Table des matières	iii
Introduction	1
1 Revue de la littérature	4
1.1 La représentation diplomatique entre les nations	4
1.1.1 Définir le pays	4
1.1.2 Définir les relations internationales	6
1.1.3 Définir la diplomatie	7
1.2 Multiplier sa portée internationale sans être physiquement présent - le rôle des “intermédiaires diplomatiques”	9
1.3 La centralité d’intermédiarité dans l’analyse des réseaux sociaux	10
1.4 Questions de recherche	11
Restrictions de l’objet	12
2 Données et méthodologie	13
2.1 Données	13
2.1.1 Description de la base <i>Diplometrics : Diplomatic Representation</i>	13
2.1.2 Limites	18
2.2 Méthodologie	19
2.2.1 La création du réseau	22
2.2.2 Analyses quantitatives	24
Note sur le choix de projection	25
3 Résultats	27
3.1 Les acteurs clefs du réseau de représentation des ambassades multiples	27
3.1.1 Les continents clefs	27
3.1.2 Les pays clefs	30
3.1.3 Analyse en Composantes Principales	35
3.1.4 Les dyades clefs	39
3.2 L’évolution du réseau de représentation multiple au fil des années	42
3.2.1 État des lieux	42
3.2.2 Evolution du réseau multiple au fil des décennies	43
3.2.3 Comparaison des réseaux	48
3.2.4 Les intermédiaires concrets du réseau diplomatique face à la centralité d’intermédiarité de Freeman	49
Conclusion	50
4 Interprétations	52
Conclusion	55
Références	56
Appendices	58

A	Données et méthodologie	58
A.1	Liste des pays de la base <i>Diplometrics : Diplomatic Representation</i>	58
A.2	Liste des pays qui ont changé	59
B	Résultats	59
B.1	Cartes supplémentaires	59

Liste des tableaux

2.1	Nombre de pays par continents dans la base de données (% en colonne)	14
2.2	Concordance des pays hôtes et pays cibles (% en colonne)	14
2.3	Distribution des variables de représentant et de mission (% en colonne)	17
2.4	Distribution du type de mission en fonction de la correspondance entre pays ciblé et pays hôte (% en ligne)	17
3.1	Part de missions multiples par continent, de 1960 à 1983	28
3.2	Part de missions multiples par continent, de 1960 à 1983	30
3.3	Classement des 20 premiers pays selon le nombre de missions uniques	32
3.4	Classement des 20 premiers pays selon le nombre de missions multiples	34
3.5	Classement des 20 premiers pays selon le pourcentage de missions multiples .	35
3.6	Inerties des 6 axes issus de l'ACP	36
3.7	Contribution des variables aux deux premiers axes	37
3.8	Classement des 20 premières dyades entre le pays hôte et le pays représenté/ciblé	40
3.9	Comparaison de la structure des réseaux selon le type d'accréditation	48
3.10	Corrélations entre mesures construites et mesures théoriques	50
A.1	Pays anciens et nouveaux	59

Table des figures

2.1	Nombre de liens diplomatiques, 1960 à 2013	15
2.2	Distribution des scores de niveau de représentation	18
2.3	Schéma traditionnel - mission unique et directe	19
2.4	Schéma alternatif 1 - mission accréditée pour plusieurs pays	20
2.5	Schéma alternatif 2 - représentation déléguée à la mission d'un autre pays .	21
2.6	Schéma résumé - type de liens	21
2.7	Construction du réseau - les différents cas de figure, schématisés	23
2.8	Construction du réseau - illustration de la table des liens	23
3.1	ACP - graphique des individus	38
3.2	Réseau complet des ambassades du monde en 1960 et en 2013.	44
3.3	Réseau des ambassades à accréditations multiples, par décennie.	47
B.1	Réseau des ambassades à accréditations multiples, par décennie.	60

Introduction

La mondialisation a engrangé des échanges croissants à travers les frontières, avec des flux de biens et services, d'individus, de matières premières, qui rendent la communication entre les pays essentielle pour le maintien des opérations. La diplomatie est un espace privilégié et encadré pour mener ces concertations. La représentation internationale est considérée comme acquise et forte, avec des organismes supranationaux comme les Nations Unies comme terrain de rencontre et d'échange accessibles à tous les pays souverains du monde. Malgré les tensions géopolitiques toujours en mouvement, comme la rivalité entre les États-Unis et la Chine, ou bien entre la France et l'Australie, les États-Unis et le Royaume-Uni, il y a toujours des représentants officiels pour arbitrer la communication entre les partis. La montée d'organismes supranationaux et d'organisations régionales politiques et économiques telles que l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et le Marché commun du Sud pour plusieurs pays de l'Amérique du Sud, la présence de partis "neutres" qui accueillent les partis en conflit ou négocient en leurs noms comme la Suisse et la Norvège, font fonctionner la scène politique internationale multilatérale. Tout le monde s'y retrouve, la bienséance est requise, il est plus compliqué de se disputer quand d'autres acteurs sont présents autour de soi, chaque membre pèse le même poids en théorie. Toutefois, à la base de ces échanges internationaux, le niveau le plus essentiel de cette communauté internationale sont les relations bilatérales entre les nations, des relations qui en disent beaucoup sur un pays et ses affinités avec les autres que de grands groupes. Ces relations bilatérales sont symbolisées par l'échange de représentants et de leurs équipes comme extension du pouvoir de leurs États respectifs, qui ont une présence physique et fixe dans un pays d'accueil, et qui assurent la protection des intérêts du pays d'envoi, le transfert d'information, et bien d'autres missions.

Multiplier son réseau d'ambassade envoie un message de puissance et de désir de partage avec l'autre. Le rayonnement d'un pays, la protection des ressortissants de son pays, l'espionnage...sont tous des arguments en faveur de la constitution d'une équipe de diplomates. Cependant, envoyer 192 missions de représentations dans 192 états membres des Nations Unies est une dépense importante que tout le monde ne peut pas se permettre de faire.

Certains pays ont les moyens et l'envie de s'implanter dans tous les pays du monde, que ce soit pour le prestige et pour affirmer sa présence dans un pays ou une région, pour envoyer un message politique, pour surveiller le pays. Certains n'ont pas les moyens mais ont l'envie. Certains ont les moyens mais n'ont pas l'envie. Certains pays sont inaccessibles directement au chagrin des autres. De ce fait, en dehors des arènes communes à des groupes de pays, le réseau de représentation internationale n'est pas complet : les relations bilatérales entre pays ne sont pas toutes existantes et les existantes ne sont pas égales entre elles. Pour compenser l'absence physique, certains pays décident d'accréditer leurs missions existantes dans un pays d'accueil donné auprès d'un ou plusieurs autres pays, multipliant la charge de travail de l'équipe sur place. D'autres délivrent l'autorisation à leurs alliés qui auraient une mission diplomatique à un endroit où les premiers seraient absents d'agir en leur nom, dans le pays d'accueil et dans les autres autour. Les recherches précédentes et certains pays présentent la représentation directe, unique et vaste comme la forme de diplomatie la plus forte, ce que je conteste dans ce mémoire. L'utilisation d'un intermédiaire permet de contourner l'impulsion de devoir conduire des liaisons sur place et partout, en centralisant les fonctions diplomatiques à un endroit. Elle offre la possibilité à de "petits" acteurs de s'insérer dans ce système considéré comme prestigieux, pour un coût moindre. Qui sont ces pays qui emploient cette pratique ? Comment se distinguent-ils des pays qui préfèrent la représentation directe et unique ?

Ce sont des missions que j'appelle "intermédiaire" dans ce mémoire : elles sont localisées dans un pays, elles effectuent leurs opérations dans celui-ci et dans d'autres en même temps. Toutefois, l'utilisation du terme "intermédiaire" présente une ambiguïté importante. Il y a les intermédiaires de ce système international qui constituent un réseau dense et avec beaucoup de liens réciproques, ainsi que la notion mathématique de centralité d'intermédialité propre à la théorie des graphes et des réseaux et comme définie par Freeman (1977) : elle calcule le nombre de fois qu'un noeud est sur le chemin le plus court entre deux autres noeuds du graphe. Le pays d'accueil et la mission diplomatique sont des intermédiaires "réels", on leur a consciencieusement attribué ces rôles : la centralité d'intermédialité reflète-t-elle les décisions réfléchies d'un pays ?

Ce mémoire veut mettre en lumière les pays "délaissés" du système des ambassades par la recherche et par leurs homologues, à travers l'analyse du réseau des ambassades

multiplement accréditées. Il espère montrer que ce réseau est aussi efficace et pertinent que celui des missions uniques.

Pour répondre aux questions posées plus haut, j'utilise la base de données longitudinale *Diplometrics : Diplomatic Representation* (2016), du Frederick S. Pardee Center for International Futures. Cette base recense les différentes ambassades présentes dans une capitale, pour 206 pays de 1960 à 2013. Pour présenter les acteurs clefs de l'accréditation multiple, je présente plusieurs classements et une analyse en composantes principales pour visualiser les différents groupes de pays et les sous-pratiques de l'accréditation multiple. Je trouve que les pays d'Europe du Nord sont très actifs en tant que pays d'envoi et en tant que pays ciblés par ces ambassades aux grandes juridictions, tandis que les pays d'Afrique utilisent beaucoup ce mode de représentation par rapport à celui de l'ambassade unique. Je présente ensuite des cartes du réseau d'ambassades multiples à travers les décennies, puis des comparaisons entre les structures des réseaux multiples, uniques et complets. Le réseau des missions multiples s'est considérablement élargi en 30 ans, au point de rivaliser avec le réseau des missions uniques. Je conclus par des mesures de corrélations entre l'intermédiarité empirique et deux mesures de centralité de la théorie des graphes, la centralité d'intermédiarité et la centralité de degré. Je trouve que l'intermédiarité empirique ressemble plus à la centralité de degré qu'à celle d'intermédiarité.

Le mémoire est construit de la manière suivante : premièrement, j'effectue une revue de la littérature pour définir la représentation diplomatique, l'intermédiarité diplomatique et la centralité d'intermédiarité. J'y présente aussi ma question de recherche globale et mes hypothèses. Deuxièmement, je présente mes données en profondeur ainsi que la méthodologie employée. En troisième partie, j'expose les résultats que j'interpréterai dans un quatrième chapitre. Enfin, je présente mes conclusions et les pistes d'études supplémentaires.

Chapitre 1. Revue de la littérature

1.1 La représentation diplomatique entre les nations

Selon la théorie libérale, la collaboration internationale est nécessaire pour garantir la paix, la sécurité et la liberté dans le monde. La coopération nourrit l'amélioration des conditions de vie de tous, la raison, inhérente à la nature humaine, régit les actions, l'avancement de l'un bénéficie à l'autre et vice versa. L'interdépendance entre pays crée des intérêts partagés qui poussent les gouvernements à négocier et à communiquer entre eux.

Le but ultime est donc d'éviter le conflit, d'où la nécessité d'établir des liens diplomatiques avec beaucoup de pays du monde. Il s'agit ici de définir les notions de pays, de relations internationales et de diplomatie pour comprendre les intérêts et les motivations du développement des accréditations multiples.

1.1.1 Définir le pays

La définition de la nation par Mauss me semble la plus claire et la plus appropriée pour ce mémoire. Cette définition se base sur le désir de la paix entre les nations, le désir de solidarité internationale après la Première Guerre Mondiale et sur la peur de la reproduction d'une grande guerre dévastatrice.

Fournier (2004) et Ramel (2004) présentent la nation de Mauss : la nation est une société non-segmentaire, ou matériellement et moralement intégrée, où les clans n'existent plus et sont regroupés en une société qui possède un pouvoir central stable et permanent, contrairement à l'état et à l'empire qui sont des formes inférieures de gouvernance. Cette société est unie politiquement, juridiquement et économiquement par des systèmes de législation et d'administration adoptés et suivis par les individus. Ces derniers connaissent et appliquent les notions des droits et devoirs du citoyen, et des droits et devoirs de la patrie. Le territoire de la nation possède des frontières déterminées : au sein de ces frontières, il y a une homogénéité ou "spécificité" culturelle propre à la société, une "volonté générale, consciente, constante" que partagent collectivement les individus de la nation, au

point de créer une appartenance nationale et une culture nationale. La nation moderne et parfaite a “sa civilisation, esthétique, morale et matérielle, et presque toujours sa langue. Elle a sa mentalité, sa sensibilité, sa moralité, sa volonté, sa forme de progrès, et tous les citoyens qui la composent participent à l’Idée qui la mène” (Fournier, 2004, p. 210 citant Mauss).

Peu de sociétés répondent à tous ces critères. Celles qui le sont sont rares et récentes, et sont donc imparfaites. Elles sont aussi fragiles et inégales. Pour Mauss, le Royaume-Uni, la France et l’Allemagne sont les nations “les plus élevées”, tandis que la Suisse et la Norvège sont des modèles de “petites nations”.

Il existe donc une grande solidarité et une fierté dans la nation qui s’enseignent dans l’éducation, les sciences et la culture. Il faut promouvoir ce qui a été créé dans la nation, par la nation. Cette fierté nationale ne peut se construire que si elle est en opposition avec l’étranger qui a sa propre culture. L’opposition encourage l’amélioration, mais Mauss refuse de tomber dans le nationalisme et le fétichisme national qui ont été le piège de la guerre. Selon lui, toutes les sociétés qui évoluent vers la nation connaissent le développement de la culture et de la solidarité nationales; cette expérience commune crée une solidarité inter-nations destinée à l’amélioration des conditions de tous, ouvrant la porte à l’internationalisme.

Replacée dans le contexte du mémoire, cette définition de la nation permet de comprendre pourquoi les nations voudraient communiquer et travailler ensemble. La conscience d’une nation fait réaliser qu’il y en a d’autres autour de soi avec lesquelles elle peut collaborer pour éviter des désastres monumentaux. Elle garde tout de même ses priorités et sa culture qui la définissent et qu’elle peut promouvoir ailleurs, sans pour autant les imposer. Cette définition est toutefois très critique des sociétés qui ne remplissent pas ses critères, ce qui place les nations qui n’ont pas une grande présence internationale en-dessous des “plus élevées” qui se vantent ouvertement de leur réseau diplomatique étendu.

Dans un souci de généralisation et pour éviter les répétitions, j’emploie les termes nation, état et pays indistinctement. Cette décision combine les dimensions culturelles, gouvernementales et territoriales des trois mots, j’en suis consciente.

Cette base m'incite maintenant à définir les relations internationales.

1.1.2 Définir les relations internationales

Il y a de plus en plus d'interactions sociales à l'échelle internationale, ce qui implique de plus en plus de dépendance entre les nations.

Toujours selon la théorie libérale, l'être humain est naturellement bon et coopératif au lieu de méfiant, égoïste et violent comme stipule la théorie réaliste. Le premier est social et veut éviter la guerre en utilisant la science, la raison et la rationalité. Le second veut dominer pour se protéger et survivre. L'internationalisme de Mauss se rapproche du premier cas : la nation est un rassemblement d'individus conscients qui coopèrent pour respecter les droits et devoirs du citoyen et de la patrie, les nations coopèrent entre elles en multipliant les échanges pour garantir la paix, le progrès, et les "individualités collectives" qui sont la liberté, la dignité, la singularité et la grandeur. Une société ne peut pas être isolée dans un monde constitué de sociétés qui ont des ressources différentes pouvant être utiles à tous. La solidarité entre les sociétés/nations est donc normale, et Mauss possède les preuves de l'intensification des interdépendances des sociétés modernes, et donc du développement des relations internationales (Fournier, 2004, p. 211 ; Ramel, 2004, p. 232) :

1. Les systèmes économiques des nations sont progressivement mis en commun. Le marché mondial et la division du travail entre sociétés sources de matières premières et sociétés manufacturières le prouvent;
2. L'interdépendance morale est accrue. L'établissement de la charte des Nations Unies définissant les buts et les principes de l'organisation, qui requiert la signature puis la ratification des Etats membres, en est un exemple. Les Etats membres sont théoriquement liés par des valeurs communes qui sont compliquées à ignorer dans un grand groupe;
3. La volonté des peuples de ne plus faire la guerre et d'avoir la paix;
4. Les limitations des souverainetés internationales. L'appartenance à un groupe, comme la Société des Nations ou l'Union Européenne, nécessite une modification des pratiques et des lois de la nation.

Pour résumer, l'existence d'instances internationales et des phénomènes internationaux tels que le développement et le maintien du droit international sont des gages de la volonté des nations à être égalitaire, à connaître la paix et à appliquer des droits et des morals semblables à leurs homologues étrangers. Ces institutions sont le fruit de négociations qui ne peuvent pas exister sans communication et donc sans relation entre les partis. Ce sont des relations internationales. Celles-ci prennent plusieurs formes concrètes et matérielles de communication entre sociétés : des formes économiques avec des aides au développement, des formes techniques comme les télécommunications, des formes esthétiques comme les concours de beautés, des formes religieuses, linguistiques ou juridiques... ce mémoire se concentre sur une forme politique : les diplomates et les ambassades. L'amélioration et le développement de ces moyens sont des symboles de l'intensification des relations internationales.

1.1.3 Définir la diplomatie

Le but des relations internationales est d'éviter le conflit par la coopération. Un véhicule de communication est donc nécessaire pour que chaque entité ait une relation avec une autre. Les Nations Unies, les organisations régionales, les organisations non gouvernementales sont des outils aptes à la tâche : dans ces sphères, un pays délègue son pouvoir et sa souveraineté à une entité théoriquement plus puissante. Tout le monde le fait donc tout le monde est sur le même pied d'égalité, mais fondamentalement, les relations diplomatiques bilatérales sont les formes les plus élémentaires des relations internationales. La relation bilatérale est propre et unique à deux pays qui travaillent pour leurs intérêts communs sans doute plus proches que ceux entre plus de deux pays. De ce fait, la diplomatie est un outil de qualité pour s'arranger et construire le monde ensemble.

Les relations diplomatiques sont différentes de la représentation diplomatique permanente : les premières sont simplement les échanges et contacts entre états, au niveau ministériel, ou diplomatique, ou à n'importe quelle instance où un haut fonctionnaire d'un pays interagit avec un autre. Ces échanges s'effectuent dans un contexte bilatéral ou multilatéral, par exemple aux Nations Unies. Les relations diplomatiques peuvent prendre une forme supérieure quand un Etat accorde formellement un diplomate à le représenter dans un autre Etat. Cette procédure est encadrée et régie par la Convention de Vienne sur

les Relations Diplomatiques (CVRD, Nations Unies, 1964) et par la Convention de Vienne sur les relations consulaires (Nations Unies, 1967). Les relations consulaires sont plutôt d'ordre administratif et destinées à la sauvegarde des intérêts des ressortissants. Les relations diplomatiques sont basées sur le respect mutuel et la bienséance.

La représentation diplomatique “formelle”, selon les Nations Unies et la CVRD, remplit les points suivants :

- Un consentement mutuel entre les états est nécessaire pour établir des relations diplomatiques entre eux (art.2), ils doivent également être d'accord sur la nomination du chef.fe de mission et son personnel diplomatique.
- Une mission diplomatique doit (art.3) :
 - “Représenter l'état accréditant (l'état d'envoi) auprès de l'état accréditaire (l'état hôte de la mission)”;
 - Protéger les ressortissants de l'état accréditant présents dans l'état accréditaire;
 - Négocier, s'informer et rapporter l'actualité du pays accréditaire au pays accréditant;
 - “Promouvoir des relations amicales et développer les relations économiques, culturelles et scientifiques entre l'Etat accréditant et l'Etat accréditaire.”

La diplomatie a donc un rôle officiel avec une utilité précise et définie qui motive l'établissement d'une relation. Elle est également un outil de reconnaissance, de prestige et de signalisation auprès des autres membres de la sphère diplomatique (Kinne, 2014). Les liens diplomatiques agissent comme des symboles d'approbation ou de désapprobation des politiques d'un pays, et sont aussi des signaux envoyés à ses partenaires. L'importance que les gros acteurs de la diplomatie accorde aux missions diplomatiques crée l'idée que les missions diplomatiques sont des sources de prestige et de statut, ce qui encourage les petits acteurs à envoyer des chefs de missions au statut prestigieux chez les grands acteurs pour exprimer leur existence. Un plus grand nombre d'ambassadeurs présents dans un pays de résidence augmente le prestige du pays de résidence, puisque les autres nations du monde attribuent beaucoup d'importance au pays de résidence. Ce prestige est ensuite partagé avec les pays où le pays de résidence enverra des ambassadeurs (Singer et Small, 1966; Small et Singer, 1973). La diplomatie est un système de rayonnement international, y adhérer devient impératif pour être vu favorablement par ses pairs, la pression du réseau

global diplomatique incite à multiplier sa présence physique à tout prix.

Les recherches précédentes étaient concentrées sur la structure globale du réseau de diplomatie et ses plus gros acteurs que ce soit en physique (Singer et Small, 1966; Small et Singer, 1973; Vogeler, 1995) ou en virtuel (Sevin et Manor, 2019). Elles ont établi une hiérarchie du prestige et de l'importance des nations, basés sur le nombre pur et dur.

Ces recherches ont distingué plus ou moins les mêmes pays, comme les Etats-Unis, la France, la Belgique, l'Allemagne, le Royaume-Uni. Ce sont des pays qui maintiennent des liens physiquement et strictement réciproques et donc sont très connectés et présents dans le réseau diplomatique. Ils portent le prestige que d'autres pays leur accordent et en font un point de fierté en affichant leur position dans le réseau diplomatique sur des documents étatiques à destination du public. Toutefois, ce n'est plus le cas qu'un pays ignore complètement diplomatiquement un autre, il existe des alternatives pour contourner l'absence physique d'une relation, ce qui pourrait changer les perceptions de réciprocité, de centralité et de quels pays sont les plus importants. Une des solutions les plus répandues est l'accréditation d'une ambassade à remplir ses fonctions dans plusieurs pays, depuis une ambassade physique fixe.

1.2 Multiplier sa portée internationale sans être physiquement présent - le rôle des “intermédiaires diplomatiques”

Tous les pays du monde ne peuvent pas et ne veulent pas établir des relations diplomatiques avec l'entièreté des autres pays du monde. Depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale, il n'y a des preuves de relations diplomatiques qu'entre seulement un tiers de toutes les paires de pays possibles, réciproquement liées (Neumayer, 2008; citant Bayer, 2006). Envoyer une équipe diplomatique dans tous les pays du monde est une dépense importante qui n'est pas acquise pour tous. Créer et entretenir toutes les relations bilatérales possibles n'est pas utile, rentable et rationnel pour tous, mais quelques facteurs comme la proximité géographique, le pouvoir économique et militaire des deux pays et les affinités idéologiques (démocratie contre autocratie) augmentent la probabilité d'établir une connexion avec un pays sont décisifs pour créer un lien (Moyer *et al.*, 2020; Neumayer, 2008). Il n'est toutefois pas question de délaisser les états qui seraient trop loins, trop faibles

ou aux valeurs contraires aux siennes : des stratégies sont alors employées pour construire sa présence indirecte chez les états enjoignables (Rana, 2020).

Celle qui m'intéresse consiste à autoriser un ambassadeur et son équipe à mener leurs missions pour plusieurs pays au lieu d'un, depuis un pays de résidence fixe, par le biais de l'accréditation multiple de l'ambassade. C'est la méthode la plus traditionnelle et la plus ancienne, qui est autorisée par l'article 5.1 de la CVRD : "l'Etat accréditant, après due notification aux Etats accréditaires intéressés, peut accréditer un chef de mission ou affecter un membre du personnel diplomatique, suivant le cas, auprès de plusieurs Etats, à moins que l'un des Etats accréditaires ne s'y oppose expressément."

L'observation sur le tiers des paires possibles de pays existantes se base uniquement sur les missions uniques et directes, qu'en est-il des paires reliées par l'intermédiaire d'un troisième parti? Les effectifs de liaisons peuvent-ils augmenter en prenant en compte ce mode de représentation? Ce mode de representation rempli les mêmes buts de communication et d'échanges inter-nations que l'ambassade accréditée à mener ses missions dans un seul pays, certes avec peut-être des délais supplémentaires en raison de cette étape additionnelle, mais "l'intention est là".

1.3 La centralité d'intermédiarité dans l'analyse des réseaux sociaux

En évoquant la notion de pays intermédiaire dans le réseau international d'ambassades, on se confronte à la mesure mathématique de la centralité d'intermédiarité, propre à l'analyse des réseaux sociaux.

Dans la discipline de l'analyse des réseaux sociaux, un réseau G est un ensemble d'unités, ou noeuds v , qui sont connectées entre elles par une ou plusieurs relations, ou liens e . Ces liens peuvent être orientés et/ou réciproques, ou non. Ce réseau est schématisé par le graphe $G(v, e)$. Pour comprendre le réseau et l'interpréter, on a recourt à des mesures de structures locales sur comment un réseau s'organise, à des mesures sur la connectivité entre les noeuds, des mesures de cohésion, de diversité, et de centralité.

Ce sont ces dernières qui m'intéressent. Y a-t-il un noeud ou groupe de noeuds qui a une plus grande importance et qui est le plus relié dans le réseau? La centralité d'intermédiarité

compte le nombre de fois où un nœud agit comme un point de passage le long du plus court chemin entre deux autres nœuds. Les sommets qui ont une forte probabilité d'apparaître sur un court chemin choisi au hasard entre deux sommets choisis au hasard ont une haute intermédiarité. Freeman (1978, p. 224) avance que l'intermédiarité est un index du potentiel de contrôle des communications que possède un nœud. En effet, un noeud intermédiaire se retrouve dans une position stratégique entre différentes parties du réseau, par exemple en étant le lien entre deux parties non connectées du réseau. Il peut alors contrôler ce qui passe entre ces parties, ce qui lui donne du pouvoir et de l'influence sur les flux d'informations : il peut faciliter, interrompre ou entraver les échanges du réseau.

Manipuler le réseau diplomatique qui est public, médiatisé et régulé par des normes strictes ne semble pas possible. Dans la théorie des graphes, la centralité d'intermédiarité peut déterminer la dépendance du réseau sur un noeud particulier pour maintenir la connectivité. Dans le réseau empirique des ambassades, l'intermédiarité d'un pays hôte et d'une mission invitée peuvent déterminer l'importance et le prestige qu'un pays accréditant accordent à un pays hôte ou à un pays ciblé, et le prestige d'un pays hôte. La pratique de l'accréditation multiple sert à avoir accès à plus d'acteurs. Est-il possible que les deux notions se rejoignent et que le réseau diplomatique soit malléable par un acteur au dépend des autres ? Si oui, par le pays accréditant l'ambassade ou par le pays hébergeant l'ambassade ?

La mesure mathématique d'intermédiarité peut-elle renforcer le réseau de représentation internationale dans une plus grande mesure que la présence de missions réelles partout où les pays décident d'envoyer leurs ?

1.4 Questions de recherche

L'interdépendance grandissante est le chemin vers la paix, la diplomatie est le véhicule de communication entre les pays. L'ambassade et son chef de mission désigné pour un seul pays est la vision la plus populaire de la diplomatie. Je veux dépasser ce cadre des relations uniques qui, si on ne prend qu'elles en compte, donne l'impression que les autres pays du monde ne sont pas préoccupés par le besoin d'éviter la guerre et ne sont pas des nations comme définies par Mauss. Cette dimension des relations uniques présume trop l'infériorité

de ces pays supposés marginaux. Je décline le réseau de représentation internationale en introduisant les pays intermédiaires hôtes et des missions intermédiaires dans l'analyse, pour donner aux pays qui maintiennent cette pratique une visibilité qui leur est due. Qui sont-ils ? À quel point sont-ils différents des pays du système de représentation simple ?

Intermédiaire diplomatique v centralité d'intermédialité : diversité des acteurs et imprédicibilité v efficacité et “rationalité”. Y a-t-il des similarités entre les deux, symbole que les pays sont ancrés dans des logiques mathématiquement prévisibles ?

Restrictions de l'objet

Dans la sociologie des faits internationaux, les phénomènes sociaux s'intéressent aux représentations et aux mouvements d'un groupe plutôt qu'aux structures matérielles d'un groupe (Ramel, 2004, p. 232). L'étude des évolutions des structures nationales et internationales, et de leurs fonctions, l'emporte sur l'étude des caractéristiques démographiques d'une population : pour reprendre l'exemple de Ramel, les changements de densité des populations d'une nation après une guerre “ne sont pas déterminants pour la sociologie des faits internationaux selon Mauss” (*ibid.*). Je pousse cet argument un peu plus loin pour justifier le fait que je ne vois ni la trajectoire de vie des ambassadeur.rices, ni la “grandeur” de la mission de représentation comme la taille de son équipe, le parc immobilier ou l'adresse de l'immobilier : ces caractéristiques rendent peut-être la mission plus prestigieuse, mais elles ne déterminent pas la structure des ambassades accréditées pour plusieurs pays. Je ne vois pas non plus les relations diplomatiques menées par l'intermédiaire d'organisations multilatérales internationales, comme l'ONU ou l'Union Européenne (commissions, conseils, groupes d'études et d'alliances).

Chapitre 2. Données et méthodologie

2.1 Données

2.1.1 Description de la base *Diplometrics : Diplomatic Representation*

Pour construire le réseau d'échanges diplomatiques, je mobilise la base de données *Diplometrics : Diplomatic Representation* de 2016, par le Frederick S. Pardee Center for International Futures (Moyer *et al.*, 2016). Le but de cette base est de répertorier des données sur les relations diplomatiques à travers l'espace et le temps. À partir des archives du *Europa World Year Book* et plus spécifiquement à partir de la section *Diplomatic Representation*, les concepteurs de la base ont compilé des données sur le nombre d'ambassades présentes ou accréditées pour un pays, dans un pays d'année en année. Au sein de chaque pays, le pays dont l'ambassade dépend et le type de représentant de cette ambassade sont inscrits. Au final, cette base longitudinale s'étend de 1960 à 2013 pour 206 entités étatiques¹, et catalogue 424375 liens dont 390185 qui ne sont ni rompus ni inexistants. Plusieurs de ces entités ont changé de nom lors de cette période ou ont disparu (réunification, dissolution, etc.)². Ce nombre important d'observations est encourageant et donne l'espoir d'obtenir des résultats probants..

Cette base dépasse le cadre normatif établit par les Nations Unies et permet d'observer les relations avec des entités qui ne sont pas universellement reconnues, en plus d'avec celles qui n'existent plus. Comme j'ai mentionné dans la section 1.1.1, j'utilise les mots pays ou nations de manière interchangeable pour parler de toutes les entités étatiques sans distinction de reconnaissance ou de statut souverain, dans un souci de généralisation et de simplification. Sur 206 pays de 1960 à 2013, la plupart sont des pays africains, suivis de pays européens et asiatiques.

Les *Europa World Year Books* permettent le recensement de trois types de pays, codés en trois variables dans l'ordre suivant fixé par les auteurs : une variable du pays pour lequel une mission de représentation est accréditée, une du pays "invité" (soit le pays ayant envoyé la

1. Liste des pays disponible à l'annexe A.1.

2. Voir annexe A.2

TABLEAU 2.1 – Nombre de pays par continents dans la base de données (% en colonne)

	Effectifs	Fréquences (%)
Afrique	57	27.7
Amériques	36	17.5
Asie	49	23.8
Europe	50	24.3
Océanie	14	6.8
Total	206	100.0

Source : Diplometrics, Diplomatic Representation (2016).

Champ : 206 entités étatiques, 1960 à 2013.

Note : Continents comme définis par la Banque Mondiale pour les Indicateurs de Développement dans le monde.

mission), ainsi qu'une variable du pays dans lequel cette mission de représentation se situe physiquement. Par la suite, je me réfère principalement à ces types de pays par "pays ciblé ou destination", "pays expéditeur/invité/accréditant" et "pays récepteur/hôte/accréditeur" respectivement. Pour 11.6% des missions diplomatiques non-rompues de 1960 à 2013, le pays ciblé par cette mission est différent du pays hôte de la mission (tableau 2.2). Autrement dit, l'ambassade accréditée pour représenter les intérêts d'un pays *A* dans un pays *B* ne se situe pas dans *B* mais dans un troisième pays *C*. C'est ce type de relation indirecte entre l'expéditeur et la destination, arbitrée par un pays hôte qui m'intéresse particulièrement. À l'inverse, 88.4% des relations diplomatiques non-rompues de 1960 à 2013 entre une cible et un expéditeur sont directes. On observe déjà la prééminence du modèle "une mission pour un pays".

TABLEAU 2.2 – Concordance des pays hôtes et pays cibles (% en colonne)

	Effectifs	Fréquences (%)
Hôte et cible correspondent	344800	88.4
Hôte et cible ne correspondent pas	45385	11.6
Total	390185	100.0

Source : Diplometrics, Diplomatic Representation (2016).

Champ : 206 entités étatiques, 1960 à 2013, relations rompues ou inexistantes exclues.

Lecture : de 1960 à 2013, 11.6% des missions diplomatiques existantes étaient présentes dans un pays hôte qui n'était pas le pays ciblé par la mission de représentation implantée chez l'hôte.

Durant la période d'observation de 1960 à 1983, le nombre de liens diplomatiques a plus que triplé puis a connu une chute monumentale en 1984 (figure 2.1). Passée cette année,

le nombre de relations bilatérales a lentement augmenté. En reproduisant ce graphique en fonction de l'équivalence entre hôte et destination, on voit que ce sont les liens où les deux pays diffèrent qui ont fortement diminué en 1984, tandis que les liens directs ont positivement évolué pendant 53 ans. Ceci rejoint la remarque des auteurs, comme quoi les déclarations dans les archives des accréditations multiples, du type de la mission (ambassade ou légation) et du type de représentant ont fortement diminué après 1983.

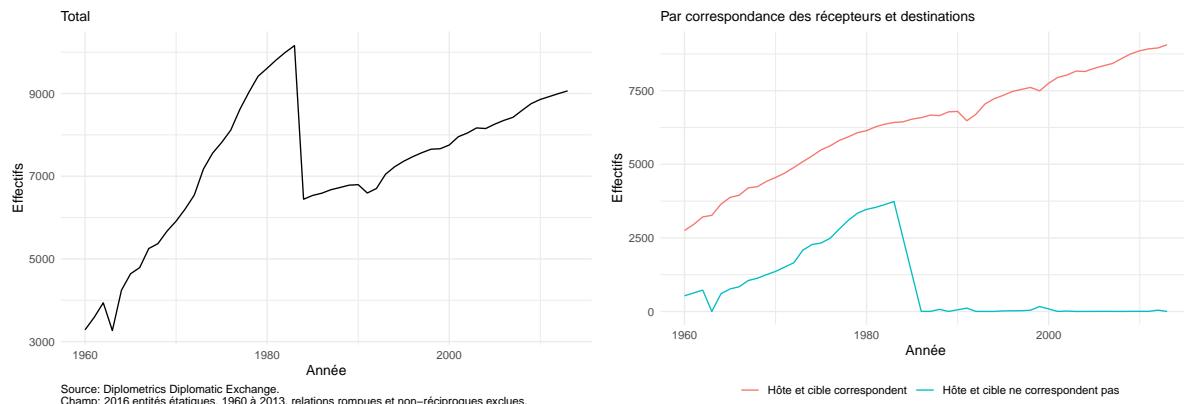


FIGURE 2.1 – Nombre de liens diplomatiques, 1960 à 2013

Une fois la retranscription des triades de pays complète, le type global d'une ambassade a été résumé par une variable ordinaire en plusieurs catégories et niveaux, attribuant à chaque mission un code de un à trois chiffres. Pour une mission qu'un pays expéditeur accrédite pour un autre pays, ce code prend en compte l'emplacement de la mission au sein ou non du pays ciblé, le statut du représentant assigné à la mission, et enfin la nature de la mission. Avant 1984, les archives référaient clairement la nature d'une mission comme une ambassade, ou comme une légation³, ce que les auteurs ont pris en compte jusqu'à ce que cette différenciation ne soit plus explicitée après 1983. Le résultat de cette classification complexe attribue à chaque lien diplomatique un type d'ambassade bien spécifique à partir duquel deux nouvelles variables découlent : une variable ordinaire simplifiée du type de représentant avec l'ambassadeur.rice au plus haut niveau, ainsi qu'à la création d'une variable "d'attention diplomatique".

La variable de type de représentant est ordonnée en accord avec l'article 14 de la CVDR qui établit 3 classes de chefs de mission :

3. La légation est définie comme une "représentation diplomatique d'un gouvernement auprès d'un Etat où il n'a pas d'ambassade" (Larousse en ligne, s. d.). 3465 observations de la base sont des légations.

1. Celle des ambassadeurs ou des nonces⁴ accrédités par les chefs d'Etat, et tout autre rang équivalent;
2. Celle des envoyés, ministres ou internoncés accrédités par les chefs d'Etat;
3. Celle des chargés d'affaires accrédités par les Ministres des affaires étrangères.

Les auteurs de la base ont ajouté deux autres catégories inférieures à ces trois classes, “*interest desk*” et tierce partie. Ces catégories ont toutefois des effectifs trop faibles pour être intéressants.

La variable d'attention diplomatique est une variable catégorielle à 4 modalités sur le niveau d'attention diplomatique qu'accorde un pays invité à un pays ciblé : elle combine la présence de la mission au sein du pays ciblé ou non; et le type d'accréditation conférée au représentant, pour un seul pays ou pour plusieurs. Elle a été simplifiée davantage et réduite à 3 modalités sur le degré de priorité qu'une mission invitée accorde à la relation avec le pays ciblé, allant de la priorité absolue (la mission est uniquement accréditée pour le pays ciblé), passant par la priorité “partagée” (la mission est accréditée pour la cible et d'autres pays), à la relation inexistante ou rompue (renvoi, rupture, rappel, retrait).

De 1960 à 2013, la grande majorité des missions de représentation non-rompues sont menées par des ambassadeurs et autres statuts équivalents, le grade le plus prestigieux (tableau 2.3). Le nombre d'ambassadeurs dans le monde a d'ailleurs continuellement augmenté au fil des années, allant de 64% des missions en 1960 à 94% en 2013. Quand on s'intéresse ensuite au degré de priorité des missions, on peut voir que, sur toute la durée d'observation, 77.8% d'entre elles sont des missions uniques. Cette variable a également positivement évolué, au même titre que le nombre d'ambassadeurs, passant de 77% à 99% en 1960 et en 2013 respectivement. Les missions multiples quant à elles ont connu une chute importante et sont pratiquement inexistantes en 2013. Petit à petit, l'ordinaire diplomatique est incarné par le haut fonctionnaire en charge de la relation avec un seul pays.

En croisant les variables de type de mission et de correspondance entre pays hôte et pays cible (tableau 2.4), on peut voir que pratiquement la totalité des missions uniques sont accréditées pour un pays dans lequel l'ambassade est physiquement présente, ce

4. Représentants diplomatiques du Saint-Siège.

TABLEAU 2.3 – Distribution des variables de représentant et de mission (% en colonne)

	Effectifs	Fréquences (%)
Type de représentant		
Inconnu	65776	16.9
Tierce partie	297	0.1
Interest desk	205	0.1
Chargé d'affaires	21550	5.5
Ministre, consul, émissaire	2503	0.6
Ambassadeur	299854	76.8
Total	390185	100.0
Type de mission		
Relation rompue ou inexistante	33620	7.9
Mission multiple	60411	14.2
Mission unique	330344	77.8
Total	424375	100.0

Source : Diplometrics, Diplomatic Representation (2016).

Champ : 206 entités étatiques, 1960 à 2013. Les relations rompues ou inexistantes sont exclues de l'échantillon pour la variable du type de représentant.

Lecture : de 1960 à 2013, 76.8% des représentants diplomatiques dans le monde étaient des ambassadeurs. 14.2% des missions diplomatiques étaient accréditées pour plusieurs pays.

qui n'est pas une surprise. En revanche pour ce qui est des missions multiples, un quart d'entre elles sont "correctement" placées et accréditées : ce sont les intermédiaires entre les expéditeurs et les destinations. Les trois quarts restants correspondent à ces pays qui ne sont pas accessibles directement.

TABLEAU 2.4 – Distribution du type de mission en fonction de la correspondance entre pays ciblé et pays hôte (% en ligne)

	Hôte et cible correspondent	Hôte et cible ne correspondent pas	Effectifs
Mission multiple	25.2	74.8	59872
Mission unique	99.8	0.2	330313

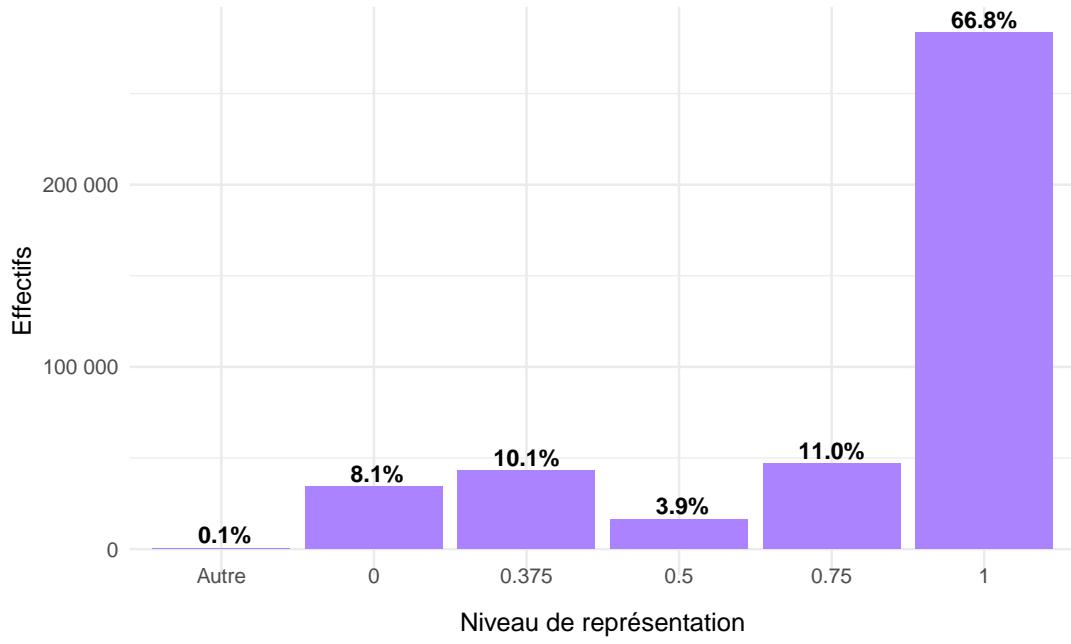
Source : Diplometrics, Diplomatic Representation (2016).

Champ : 206 entités étatiques, 1960 à 2013, relations rompues ou inexistantes exclues.

Lecture : pourcentages en ligne. De 1960 à 2013, 74.8% des missions accréditées pour plusieurs pays se situaient dans un autre pays que celui ciblé.

À partir des variables simplifiées du type d'accréditation et du niveau d'attention diplomatique, les auteurs ont généré un index du niveau global de représentation allant de 0 à 1. 0 indique l'absence de relation entre pays, 1 indique que la mission est menée par

un fonctionnaire du plus haut niveau consacrant ses efforts à un unique endroit, 0.75 pour les missions uniques menées par des personnes de grade inférieur à l'ambassadeur. Tous les scores inférieurs correspondent aux missions multiples, partagées entre l'hiérarchie des métiers. La distribution des scores, représentée par le graphique de la figure 2.2, confirme l'observation que le modèle “une ambassadrice, un seul pays” s'impose dans les relations diplomatiques, en particulier à partir des années 80.



Source: Diplometrics Diplomatic Exchange.
Champ: 2016 entités étatiques, 1960 à 2013, relations rompues et non-réciroques exclues.
Lecture: 3.9% des missions diplomatiques de 1960 à 2013 étaient menées par des ambassadeurs (ou statuts équivalents) accrédités pour plusieurs pays.

FIGURE 2.2 – Distribution des scores de niveau de représentation.

Les scores compris entre 0.1 et 0.25 sont regroupés dans la modalité "Autre" en raison de leurs faibles effectifs.

Les variables suivantes ont été ajoutées par mes soins, afin d'apporter des informations supplémentaires absentes dans le jeu de données de base : celle de concordance de l'hôte et de la cible, celles des continents et régions propres à l'expéditeur, à l'hôte et à la cible, ainsi qu'une variable de décennie.

2.1.2 Limites

Le changement des pratiques de retranscription des accréditations multiples après 1983 m'empêche de faire des analyses pertinentes sur la représentation diplomatique multiple pour les années plus récentes. La baisse du nombre de ce type de mission dans la base

de données est expliquée par la diminution de leurs suivis, mais il devient impossible de connaître leurs portées dans la réalité actuelle, ce qui est regrettable. L'existence des ambassades à accréditations multiples est toujours d'actualité mais n'est pas dénombrer en détail, ce qui pourrait mener à une exploration supplémentaire dans le futur. Toutefois, dans le cadre de mon analyse, je choisis de faire une séparation des analyses entre l'avant et l'après 1983.

De plus, un cas de figure de représentation multiple est absent des données : celui où un pays *A* n'a pas de représentation directe dans un pays *B* et par conséquent confie la représentation de ses intérêts à un autre pays *C* qui a une mission diplomatique chez *B*, au lieu de mobiliser une de ses propres ambassades à proximité. C'est une pratique notamment employée par le Grand-Duché de Luxembourg qui accrédite la Belgique ou même les Pays-Bas, et par plusieurs pays scandinaves qui s'accréditent entre eux dans les pays où l'un d'eux serait absent. Il s'agit d'une absence fâcheuse qui aurait pu ajouter plus de substance à mon argument sur l'importance des accréditations multiples, et que je ne sais pas comment contourner.

2.2 Méthodologie

Pour expliquer les missions multiples et pour comprendre comment j'ai créé un réseau exploitable, je les schématisé ici.

Voyons tout d'abord le schéma traditionnel de la relation diplomatique simple entre deux pays. Un pays *A* veut établir une relation bilatérale avec un pays *B*, souverain ou non, reconnu par la communauté internationale ou non. *A* ouvre alors une ambassade dans le pays *B*, avec une équipe qui gère les opérations diplomatiques et/ou consulaires quotidiennes, et maintient les relations avec ce pays d'accueil. La relation entre les deux nations est directe. Cette mission de représentation est accréditée pour *B* uniquement, elle est "unique". La figure 2.3 illustre ce type de relation.



FIGURE 2.3 – Schéma traditionnel - mission unique et directe

Le deuxième cas de figure est celui de la mission de représentation destinée pour plusieurs nations. Un pays *A* souhaite établir une relation diplomatique avec un pays *C*. Pour plusieurs raisons, financières, géographiques, humaines ou autres, l'implantation d'une mission physique chez *C* n'est pas possible, incitant le pays qui souhaite créer un lien à employer une des stratégies précisées plus haut. Dans cet exemple, *A* décide donc de mobiliser la mission ambassadoriale présente dans un pays *B*, pour mener les mêmes fonctions auprès de *C*. La relation entre *A* et *B* qui était auparavant directe et simple en raison de la priorité absolue que les équipes de *A* consacraient à ses missions dans *B*, devient directe et multiple. De plus, un nouveau lien se crée entre *B* et *C* au nom de *A* et s'ajoute à la relation de base entre *B* et *C* si celle-ci existe, tandis que *A* et *C* ont un lien indirect dépendant de *B*. La figure 2.4 illustre ce type de relation.

Prenons l'exemple du Bénin : en 2021, ce pays “possède” 11 ambassades dans le monde, en accueille physiquement 20, et 34 autres ambassades sont accréditées pour lui depuis un autre pays (2021). L'ambassade de la République du Bénin en France, basée à Paris, couvre 15 autres pays européens en plus de la France (2021). Pour ce qui est des ambassades non-résidentes à destination du Bénin, la majorité sont présentes à Abuja, la capitale du Nigéria. L'agrément de tous les pays est essentielle pour que ces missions existent, pays accréditants comme accréditaires directs et indirects. Ceci montre que l'accréditation multiple est toute aussi importante que l'accréditation unique, au vu des juridictions très larges qui peuvent être accordées à une mission.

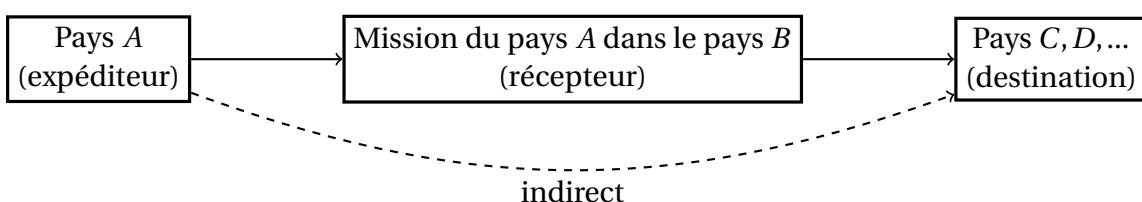


FIGURE 2.4 – Schéma alternatif 1 - mission accréditée pour plusieurs pays

Un troisième cas de figure intéressant survient quand le pays *A* est complètement absent d'une zone géographique précise, et n'emploie pas de mission intermédiaire à la destination d'un troisième pays. À la place, le pays expéditeur délègue la représentation de ses intérêts à un deuxième pays présent physiquement dans un troisième pays : la mission de ce deuxième pays est accréditée par le premier dans le troisième, pour ce troisième et pour d'autres nations qui intéresseraient le pays de base.

La figure 2.5 illustre ce phénomène de délégation. Dans la réalité, cette situation est applicable à des pays comme le Luxembourg dont la politique est que “dans les pays où [il] n'est pas représenté directement, les intérêts économiques luxembourgeois sont pris en charge par la Belgique” tandis que les missions de représentation politique sont confiées aux Pays-Bas (2015) ; elle est aussi applicable aux pays scandinaves. En effet, cette pratique est officialisée par le Traité de coopération de Helsinki entre le Danemark, la Finlande, l'Islande, la Norvège et la Suède (1962), dont l'article 34 stipule que les pays cités s'engagent à représenter les intérêts et à assister les citoyens de chacun dans un pays où un d'eux seraient absents. Cet exemple de coopération et de multiplication des responsabilités est un cas d'étude très intéressant, mais qui n'est pas étudié dans ce mémoire en raison de l'absence de données sur cette pratique. Il s'agit néanmoins d'un terrain que des recherches futures pourraient exploiter.

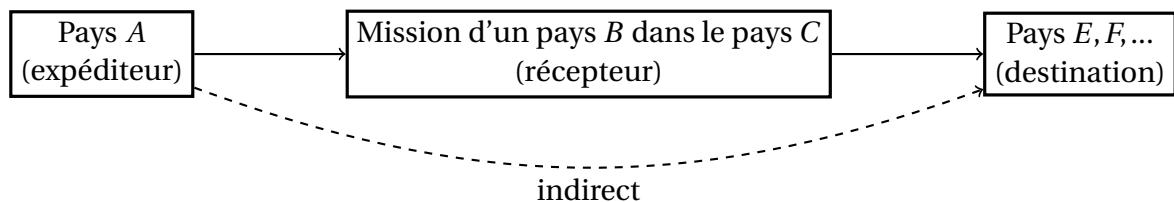


FIGURE 2.5 – Schéma alternatif 2 - représentation déléguée à la mission d'un autre pays (pas applicable dans ce mémoire)

Ces configurations des missions multiples introduisent des liens de différentes natures selon la position dans la triade. Les liens importants à noter sont le lien direct à but intermédiaire entrant dans le pays accréditaire, et le lien sortant du pays accréditaire vers le pays ciblé. La figure 2.6 résume tous les types de liens possibles.

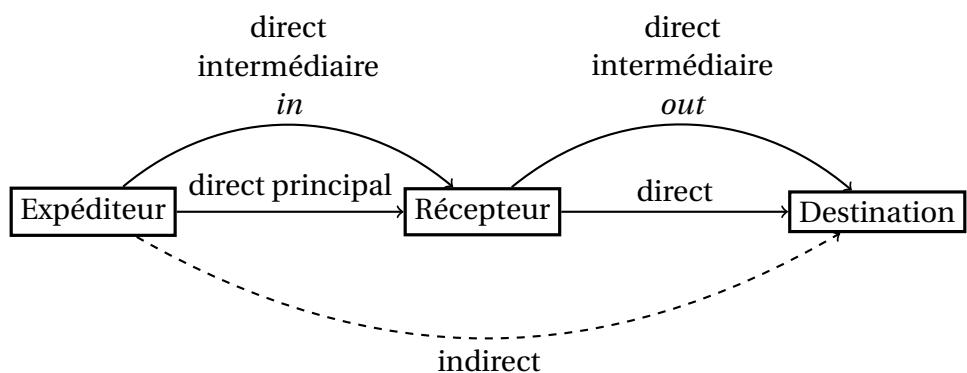


FIGURE 2.6 – Schéma résumé - type de liens pour les missions multiples

2.2.1 La création du réseau

La mise en forme des données inchangées avec trois pays par observation ne me permet pas de construire un réseau avec tous les liens possibles, ce qui rend la visualisation incomplète. Montrer uniquement les liens entre expéditeur et récepteur ignore les intentions du pays expéditeur envers un troisième acteur s'il y en a un; la paire expéditeur/cible ignore la réalité de l'emplacement des missions de représentation de l'expéditeur; tandis que la paire récepteur/cible cache l'origine de la mission du pays invité. J'ai donc décomposé les relations diplomatiques dans leur intégralité et leur ai attribué un score en fonction de leur nature afin d'exploiter et de présenter toutes les liaisons existantes.

Je travaille avec n pays dans un ensemble $P = \{1, \dots, n\}$. Tout d'abord, je range les variables de pays dans l'ordre expéditeur, récepteur et destination. Cet ordre reflète la direction des liens diplomatiques. Le pays-expéditeur i envoie son équipe. Si le pays-récepteur j et le pays-destination k sont les mêmes, la relation avec le pays-expéditeur est directe et vaut un score η de 4. L'expéditeur i est la source et le récepteur j est la cible. Si le récepteur et la destination sont différents, ce qui signifie que le premier reçoit une mission accréditée pour la seconde, 3 scénarios s'appliquent :

- l'expéditeur (source) et la destination (cible) ont une relation indirecte. C'est le type de lien le plus "faible", j'attribue un score η de 1;
- l'expéditeur (source) et l'hôte (cible) ont une relation directe, avec l'expéditeur qui utilise sa mission implantée chez l'hôte comme l'intermédiaire pour atteindre la destination. Ma référence étant l'hôte, le lien entre les deux pays est entrant pour celui-ci, d'où l'utilisation de l'adjectif *in*. Cette relation est "moindre" car la relation est multiple au lieu d'unique, j'attribue un score η de 2;
- l'hôte (source) et la destination (cible) ont une relation directe. Le lien sort de l'hôte, d'où l'utilisation de l'adjectif *out*. L'hôte étant intermédiaire pour l'expéditeur, la relation hôte/cible vaut plus que expéditeur/hôte car l'expéditeur dépend du lien hôte/cible. J'attribue un score η de 3.

La figure 2.7 résume les différents scénarios appliqués pour obtenir tous les liens $e(i, j)$ existants source/cible, avec leur score en fonction de leur nature. C'est ma liste des liens. Avec cette démarche, plusieurs dyades sont doublées mais ont un score différent selon

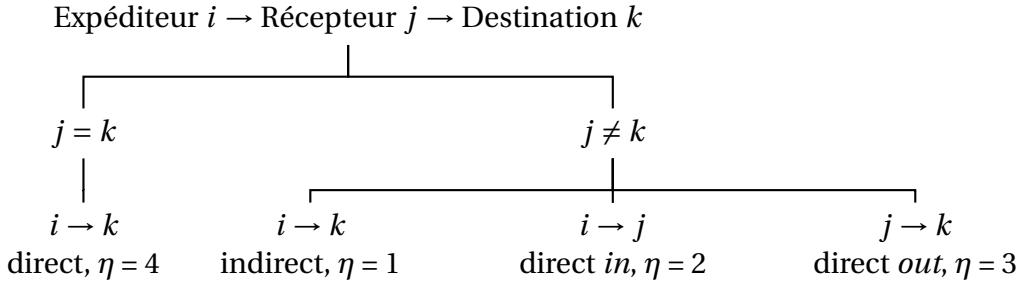


FIGURE 2.7 – Construction du réseau - les différents cas de figure, schématisés

la nature du lien : j’additionne donc les scores $\eta_{e(i,j)}$ pour chaque dyade pour obtenir son “poids” $\delta_{e(i,j)}$. Plus le poids d’une dyade est important, plus elle est exploitée par les autres nations du monde en plus de la relation directe entre les deux nœuds. Toutefois, la distribution des poids ne sera pas identique selon les intervalles de temps étudiés, ce qui empêche une comparaison robuste des liens dans le temps : il faut normaliser cette mesure de poids. Je divise le poids d’une dyade ij par celui de la dyade kl au poids maximal. Ce rapport compris entre 0 et 1 est la proportion que le lien $e(i,j)$ représente par rapport au lien $e(k,l)$. Je le multiplie par 100 pour obtenir le pourcentage.

Source	Cible	Poids	Poids normalisé
i	j	$\delta_{e(i,j)} = \sum_{ij} \eta_{e(i,j)}$	$\delta t_{e(i,j)} = \frac{\delta_{e(i,j)}}{\delta_{max}} * 100$
j	i	$\delta_{e(j,i)}$	$\delta t_{e(j,i)}$
j	k	$\delta_{e(j,k)}$	$\delta t_{e(j,k)}$

FIGURE 2.8 – Construction du réseau - illustration de la table des liens

Il s’agit maintenant d’allouer un score par pays à partir de cette liste des liens : ce sera ma liste des nœuds[, avec le score comme un attribut d’un nœud]. Pour chaque nœud i , j’additionne les poids de tous les liens pour lesquels ce nœud est la source, pour obtenir un poids sortant du nœud i qui pourrait miroiter la centralité de demi-degré extérieur. Cette mesure calcule le nombre de liens sortants d’un nœud, indicateur de la sociabilité d’un noeud, tandis que la mienne mesure le poids des liens sortants d’un nœud : plus ce poids est élevé, plus un nœud est la source de liens forts. Replacé dans le contexte diplomatique, un pays avec un fort poids sortant peut être un grand expéditeur qui multiplie sa présence à l’étranger, un grand récepteur de missions multiples, ou les deux. De manière plus formelle,

pour tout pays i appartenant à P , son poids sortant est défini par :

$$\delta_{out}(i) = \sum_{i \neq j \in P} \delta_{e(i,j)}$$

À ce poids sortant, je joins la somme des poids pour les nœuds cibles, soit un poids entrant du nœud i rappelant la centralité de demi-degré intérieur. Cette dernière calcule le nombre de liens entrants d'un nœud, indicateur de la popularité d'un noeud, la mienne calcule le poids des liens entrants : un chiffre élevé indique que les liens dont le nœud est la cible sont forts. Il s'agirait d'un pays qui serait soit un grand récepteur de missions de représentation uniques ou multiples, soit une destination très prisée par un grand nombre de gouvernement et indirectement accessible. Pour tout pays i appartenant à P , son poids entrant est défini par :

$$\delta_{in}(i) = \sum_{i \neq j \in P} \delta_{e(j,i)}$$

En dernier lieu, je fais la somme de ces poids pour obtenir le poids total d'un noeud/pays dans le réseau. Cette mesure est semblable à celle de la centralité de degré, qui compte le nombre de liens qui passent par un noeud.

Ma démarche présente un grand inconvénient : les variables de type de représentant et de type de mission sont mises à l'écart une fois mes tables des liens et nœuds construites. C'est une perte d'information importante, mais je peux la contourner en filtrant l'échantillon sur lequel j'applique mes fonctions.

2.2.2 Analyses quantitatives

Ce mémoire a pour but de mettre en lumière les pays et les liens cachés par les acteurs dominant les relations internationales en se concentrant sur le réseau des ambassades multiplement accréditées. Il souhaite aussi mesurer l'importance du réseau de missions multiples par rapport à celui des missions uniques.

Dans une démarche exploratoire supplémentaire de la base de données, je regarde la relation que chaque continent a avec les missions multiples en calculant la part de missions multiples sur le nombre de missions totales. J'effectue aussi des tris à plat pour exposer

le classement des 20 premiers pays envoyant, accueillant, et étant ciblé par les missions multiples sur l'ensemble de la période d'observation. Je compare ce classement à celui des 20 premiers pays envoyant et recevant des missions à accréditations uniques. À partir de ces valeurs, je fais une Analyse en Composantes Principales pour déterminer s'il y a des catégories de pays dans le réseau multiple. J'expose ensuite les dyades qui se répètent le plus, entre le pays hôte et le pays représenté et entre l'hôte et le pays ciblé.

Je présente par la suite des représentations cartographiques du réseau des liens diplomatiques multiples par décennie. J'ai choisi de regrouper les observations par décennie car les évolutions politiques et diplomatiques ne sont pas instantanées : j'ai préféré la décennie après avoir observé les structures des réseaux année par année, puis par 5 années réunies et enfin 10 ; les différences sont moindres entre 5 et 10 ans, j'ai donc choisi la décennie dans l'espoir de voir de plus grandes différences. Comme établi plus haut (section 2.2.1), les listes des liens et des nœuds contiennent des mesures de poids que j'applique à la visualisation de la manière suivante : le poids des liens détermine l'épaisseur du trait du lien, le poids entrant du noeud détermine la taille de celui-ci, et le poids sortant détermine la couleur du noeud.

Je compare ensuite la structure des réseaux multiples, uniques, et les réseaux complets combinant les deux types par décennie, avec un tableau résumant les différentes mesures standards de l'analyse des réseaux : la densité, la transitivité, le diamètre et la distance moyenne. Il s'agit ici de déterminer si le réseau des missions multiples est aussi performant que les autres.

Enfin, j'en viens à la comparaison entre les missions intermédiaires et la centralité d'intermédiarité : je présente un tableau des corrélations entre les poids entrants, sortants et totaux des noeuds comme je les ai calculés plus haut, avec la mesure de centralité d'intermédiarité. J'ai aussi calculé la corrélation de ces trois poids avec la centralité de demi-degré entrant, sortant et générale respectivement.

Note sur le choix de projection

J'utilise le logiciel *gephi* pour visualiser les réseaux : l'épaisseur des liens et la couleur et la taille des noeuds sont mis en forme en fonction des différentes mesures de poids comme j'ai

expliqué plus haut. Les nœuds/pays sont répartis selon leur position géographique (latitude et longitude), et sont placés au dessus d'un fond de carte du monde en projection Mercator. Il arrive que certains nœuds ne soient pas exactement placés, car j'ai dû les déplacer pour éviter des chevauchements qui rendaient la lecture compliquée. J'ai fait ce choix pour avoir une représentation cartographique du réseau qui est immédiatement compréhensible pour la majorité de la population, au détriment d'une représentation graphique qui aurait permis de voir les noeuds les plus proches entre eux. La représentation graphique était toutefois difficilement lisible étant donné la forte densité des réseaux, ce qui confortent mon choix.

Chapitre 3. Résultats

À l'image des classements et classifications des nations les plus importantes de l'échange d'ambassades, accréditées pour une seule autre nation, on tente quelque chose de similaire pour les missions accréditées pour plusieurs pays et pour les hôtes de ces dernières. On expose également les dyades de missions multiples les plus récurrentes. Ensuite, on analyse visuellement et historiquement la structure du réseau de missions multiples à travers les décennies.

Afin de déterminer la solidité et la pertinence des réseaux multiples, on compare la structure des réseaux multiples, uniques et les réseaux complets qui combinent tout à partir des mesures basiques de l'analyse des réseaux sociaux. Finalement, on veut voir si l'intermédiairité empirique du réseau des ambassades multiples, telle qu'on l'a mesurée, est similaire à la mesure de centralité d'intermédiairité : on calcule donc la corrélation entre les poids des noeuds et la centralité d'intermédiairité, et entre les poids des noeuds et la centralité de degré.

3.1 Les acteurs clefs du réseau de représentation des ambassades multiples

Le but de cette section est de déterminer quels sont les pays et régions du monde les plus impliqués dans le réseau des missions diplomatiques multiples. Nommer les acteurs clefs permettra de mettre en valeur les nations qui ne seront peut-être pas visibles dans les représentations graphiques.

3.1.1 Les continents clefs

On regarde la relation de chaque continent avec les missions diplomatiques multiples, afin d'avoir une vision globale avant l'étude par pays. Comme précisé dans le chapitre 2, on se concentre plus particulièrement sur la période précédant 1984 car c'est avant cette année que les accréditations multiples étaient dûment rapportées dans les archives des *Europa World Year Books*.

On retrouve la triade de continent expéditeur/récepteur/destination pour chaque triade de pays expéditeur/récepteur/destination. On regroupe alors les observations par continent e/r/d, et on fait un tri à plat de la variable de type de mission selon les trois types. Le tableau 3.1 est un résumé de ces tris à plat : il présente seulement les fréquences des missions multiples envoyées, reçues ou destinées pour les pays d'un continent, pour les observations avant 1984 et sur toute la durée d'étude pour les valeurs entre parenthèses. L'inverse de ces valeurs est la fréquence de missions accréditées pour un seul pays.

TABLEAU 3.1 – Part de missions multiples par continent, de 1960 à 1983

Continent	% Envoi multiple	% Réception multiple	% Cible multiple
Afrique	50.2 (21.1)	40 (17)	38.8 (16.3)
Amériques	26.7 (11.7)	29.4 (13.2)	29.4 (13.1)
Asie	40.4 (16.1)	30.5 (11.1)	33.6 (12.5)
Europe	31.7 (13.3)	42.6 (18.6)	41.4 (17.9)
Océanie	42.1 (15.8)	46.7 (17.5)	49.3 (19)

Source : Diplometrics, Diplomatic Representation (2016).

Champ : 206 entités étatiques, 1960 à 1983 (1960 à 2013 entre parenthèses), relations rompues ou inexistantes exclues.

Lecture : pourcentages de missions multiples. Avant 1984, 50.2% des missions diplomatiques envoyées par des pays africains étaient accréditées pour plusieurs états (21.1% sur toute la période d'observation de 1960 à 2013). 40% des missions accueillies par les pays africains étaient accréditées pour plusieurs états. 38.8% des missions diplomatiques ciblant l'Afrique étaient multiples.

On voit d'office que les missions multiples n'ont jamais été majoritaires dans les relations diplomatiques déclinées par continent, à une exception près pour les missions envoyées par les pays d'Afrique. Les liens sortant de ces derniers étaient plus nombreux à accréditer une mission de représentation pour défendre leurs intérêts dans plusieurs pays à la fois avant 1984, et sur toute la période d'étude, par rapport aux pays des autres continents. De plus, avant 1984, les pays du continent africain étaient les seuls à envoyer autant de missions multiples que de missions uniques, ce qui démontre l'importance des ambassades "relais". Cette observation est renforcée quand on prend en compte le nombre absolu de liens : l'Afrique et les Amériques ont un nombre proche de liens, et l'Afrique envoie plus de missions multiples que les Amériques. Un autre point intéressant est la différence des fréquences entre les Amériques, l'Asie et l'Europe, les trois continents avec un nombre de pays proche (34, 38 et 32 respectivement) : l'Asie se détache de ce trio, il y a plus d'accréditations multiples délivrées par les pays asiatiques par rapport à ceux des deux autres continents.

Pour 100 missions diplomatiques présentes physiquement, les pays d'Océanie accueillaient en moyenne plus de missions accréditées pour plusieurs pays avant 1984 par rapport aux autres continents, tandis que les pays européens sont en tête sur toute la période d'observation. L'Océanie dénombre le moins de liens entrants et le moins de pays sur les 5 continents et, inversement, l'Asie compte le plus de pays et l'Europe le plus de liens entrants : leurs pourcentages sont pourtant moins importants que celui de l'Océanie, ce qui pourrait impliquer qu'un plus grand nombre de pays dans une région n'est pas rédhibitoire pour qu'un pays construise une ambassade physique, accréditée pour un seul pays, au lieu de se reposer sur une de leur mission dans une position centrale. Toutefois, le pourcentage important de l'Europe montre qu'il reste des caractéristiques indépendantes du nombre de pays qui motivent la décision des autres.

Sans surprise et logiquement, l'Océanie et l'Europe sont également les continents pour lesquels la proportion de liens de missions multiples qui leurs sont destinés, missions menées depuis une ambassade physique extérieure au pays ciblé, est supérieure à celle des autres continents, avant 1984 et en général. Héberger plus d'ambassades accréditées pour plusieurs pays veut dire que plus de pays sont indirectement mis en relation avec d'autres.

À l'inverse, les pays des Amériques ont une relation moindre vis-à-vis des missions multiples, étant le continent envoyant, recevant et étant à l'autre bout des missions multiples à une moindre fréquence que les pays d'autres continents. Envoyer et recevoir des équipes spécialisées dans la politique d'un seul pays.

Il est important de noter que les observations et les interprétations ne sont pas les mêmes selon le découpage géographique choisi. Par exemple, les 7 régions du monde définies par les Nations Unies réunissent l'Océanie et l'Asie de l'Est dans la région "Asie de l'Est et Pacifique" : les 3 pourcentages de missions multiples diminuent drastiquement sous cette catégorie, tandis que ceux de l'Asie du Sud et de l'Afrique sub-saharienne augmentent, dépassant les 50% des envois totaux de ces régions. Par région, 41.8% des missions physiquement présentes en Amérique du Nord sont accréditées pour plusieurs pays, là où les Amériques au complet ne se détachaient pas (tableau 3.2).

Pour résumer, l'Afrique et plus particulièrement l'Afrique sub-saharienne ainsi que l'Asie du Sud délivraient plus d'accréditations multiples que simples comparé aux autres

TABLEAU 3.2 – Part de missions multiples par continent, de 1960 à 1983

Région	% Envoi multiple	% Réception multiple	% Cible multiple
East Asia & Pacific	36.8	32	35.6
Europe & Central Asia	32.5	41.8	40.6
Latin America & Caribbean	27	25.9	29.8
Middle East & North Africa	35.4	31.5	30.8
North America	25.1	41.8	27.2
South Asia	52.7	37.3	36.5
Sub-Saharan Africa	55.1	42.1	43.1

Source : Diplometrics, Diplomatic Representation (2016).

Champ : 206 entités étatiques, 1960 à 1983 (1960 à 2013 entre parenthèses), relations rompues ou inexistantes exclues.

Lecture : pourcentages de missions multiples. Avant 1984, 36.8% des missions diplomatiques envoyées par des pays de l'Asie de l'Est et du Pacifique étaient accréditées pour plusieurs états. 32% des missions accueillies par les pays de cette région étaient accréditées pour plusieurs états, et 35.6% des missions diplomatiques ciblant cette région étaient multiples.

continents et régions. L'Océanie, pour les continents, et l'Afrique sub-saharienne pour les régions, recevaient et étaient ciblés par plus d'ambassades multiples sur la totalité des missions physiquement présentes dans ces régions, comparé aux autres.

Des régions “invisibles” du réseau des ambassades uniques se départagent déjà avant même de présenter les pays clefs. Les accréditations multiples présentent une opportunité importante de s'insérer dans la représentation mondiale pour des régions en voie de développement.

3.1.2 Les pays clefs

On restreint les observations aux missions multiples, aux liens existants et non-rompus, et enfin aux liens où le pays hôte est différent du pays ciblé. Une mission d'un pays x se trouvant dans un pays y est généralement automatiquement accréditée pour y , on n'a pas trouvé preuve du contraire dans la base. Prendre ce phénomène en compte gonfle le nombre d'ambassades implantées physiquement chez un pays hôte, mais par conséquent masque le vrai nombre de missions qui sont menées depuis le pays hôte qui n'est pas le pays visé par la multiplicité pour un pays cible. Ce dernier critère permet donc d'accorder plus d'importance aux fonctions d'un pays hôte en tant que pôle de missions multiples. Le tableau 3.4 présente trois classements des 20 pays dénombrant le plus d'accréditations

multiples de 1960 à 1983 selon les trois variables d'envoi, de réception et de cible. On y joint une moyenne annuelle du nombre de liens. On note que les différences sont minimes qu'importe la période d'observation choisie, ce qui montre que les missions multiples sont propres au pré-1984 dans cette base.

Toutefois, pour mieux comprendre l'importance des missions multiples pour certaines nations du monde, il nous revient de faire un détour par les missions uniques. Le tableau 3.3 présente les “grands” pays de la diplomatie de 1960 à 1983, ceux qui envoient et accueillent le plus d’ambassades dans le cadre de relations directes et “prioritaires”. Ces ambassades sont destinées à un seul et unique pays. On retrouve les acteurs attendus de la diplomatie : les États-Unis, la France et le Royaume-Uni sont le trio en tête de l'envoi et de la réception, ce que la littérature avait déjà exposé auparavant. Sur les 20 pays à la plus grande présence internationale, 17 font également partie des pays qui reçoivent le plus d’ambassades, les 3 exceptions étant la Tchécoslovaquie, la Pologne et la Suède pour les expéditeurs, le Canada, l'Autriche et la Turquie pour les hôtes : le monde des missions uniques était très homogène. Sous cet angle, l'hémisphère Nord était la zone majeure de diplomatie avec l'Europe et les États-Unis qui dominaient le classement des accréditations uniques. Ces nations avaient les moyens et l'envie de maintenir des relations “simples”, et donc plus personnalisées, avec d'autres gouvernements. Il est temps de comparer ce tableau avec celui des missions multiples.

La prépondérance des pays européens est immédiatement remarquable. En dehors de la présence du Canada dans la section “expéditeur”, les 5 premiers pays dans chaque catégorie sont issus du vieux continent, et semblent être en majorité des pays du nord de l'Europe. L'Europe du “Nord” en général serait donc un grand acteur dans la représentation multiple.

On commence par les pays expéditeurs : de 1960 à 2013, les pays européens étaient les plus susceptibles d'assigner plusieurs pays d'intérêts à une unique mission de représentation, au lieu de limiter les interactions d'un représentant et son équipe à une seule nation. Les pays de la Scandinavie en particulier mènent la course du déploiement de missions diplomatiques multiples, ce qui contraste avec les membres du Conseil de Sécurité et les grands pays européens qui sont d'importants pays accréditants des missions uniques. Il est intéressant de voir la Guinée et le Pakistan s'imposer dans les 10 premiers pays expéditeurs, signifiant leurs volontés d'échanges internationaux : leurs activités

TABLEAU 3.3 – Classement des 20 premiers pays selon le nombre de missions uniques

Pays expéditeur	Effectifs	Moyenne	Pays hôte	Effectifs	Moyenne
France	2734	114	États-Unis	2142	89
États-Unis	2712	113	France	1984	83
Royaume-Uni	2540	106	Royaume-Uni	1823	76
République fédérale d'Allemagne	2442	102	République fédérale d'Allemagne	1779	74
Italie	2219	92	Japon	1685	70
Russie	2103	88	Égypte	1636	68
Égypte	1933	81	Canada	1618	67
Japon	1890	79	Italie	1558	65
Belgique	1705	71	Brésil	1490	62
Inde	1647	69	Espagne	1458	61
Pays-Bas	1628	68	Inde	1445	60
Chine	1591	66	Suisse	1424	59
Espagne	1574	66	Russie	1414	59
Tchécoslovaquie	1560	65	Pays-Bas	1350	56
Brésil	1557	65	Chine	1334	56
Yougoslavie	1531	64	Argentine	1311	55
Suisse	1497	62	Autriche	1288	54
Argentine	1441	60	Yougoslavie	1272	53
Pologne	1438	60	Turquie	1218	51
Suède	1363	57	Belgique	1211	50

Source : Diplometrics, Diplomatic Representation (2016).

Champ : 206 entités étatiques, 1960 à 1983. Relations dont les missions sont uniques, pays ciblé et pays hôte sont les mêmes, relations rompues ou non-existantes exclues.

Lecture : de 1960 à 1983, la France est le pays ayant envoyé le plus de missions diplomatiques à accréditation simple, pour une moyenne de 114 missions de ce type par an. Les États-Unis sont le pays ayant reçu le plus de missions diplomatiques à accréditation simple, pour une moyenne de 89 missions de ce type par an.

diplomatiques équivalent presque celles des 5 premiers pays, ce qui montre une ouverture importante vers d'autres nations. C'est à partir de la deuxième moitié du classement que les différences avec le tableau 3.3 deviennent visibles, avec l'apparition de pays d'Asie et d'Afrique qui étaient très actifs dans l'envoi de missions multiples.

Passons aux pays ciblés par les ambassades accréditées pour plusieurs pays : le Luxembourg domine largement cette catégorie, c'est d'ailleurs la seule colonne où le Grand-Duché apparaît toutes catégories et tableaux confondus ce qui montre bien son "impact" et sa désirabilité, invisible dans la vision classique du réseau diplomatique. Avec près de 500 missions de plus, ou en moyenne 19 de plus par an, destinées au Luxembourg par rapport à la Norvège, le Luxembourg est le pays le plus convoité et le moins accessible directement pour les autres gouvernements du monde. Pour le reste du classement, on note que 14 pays sur 20 sont européens. Cultiver une relation avec l'Europe reste donc un objectif majeur qui est rempli sans une présence physique. Plus surprenant encore est la présence dans cette colonne de 4 pays étant également parmi les plus grands hôtes de missions uniques : les Pays-Bas, la Suisse, le Canada et l'Autriche sont concernés. On peut de nouveau témoigner

de la domination des pays scandinaves et nordiques ainsi que d'autres pays "insolites" comme le Sri Lanka, la Jordanie, le Bénin, et bien d'autres. On assiste à une diversification des acteurs populaires de la diplomatie.

Finalement, étudions les pays hôtes des différentes ambassades : la catégorie des pays hôtes de missions multiples est la plus similaire à celle des grands pays hôtes de missions uniques, avec 11 des nations présentes dans les deux tableaux. Ceci pourrait évoquer la multiplication des responsabilités pour les hôtes, et la confiance qui leur est accordée, en plus du besoin que le pays hôte et le pays cible aient une bonne relation. Il y a maintenant la particularité que la Belgique arrive en tête. Là où les États-Unis accueillaient le plus d'ambassades destinées uniquement pour ce seul pays, la Belgique est le fief choisi par les autres pays du monde comme l'antenne vers d'autres états. La Belgique hébergeait d'ailleurs en moyenne plus d'ambassades accréditées pour d'autres nations que pour la Belgique même, une différence de 53 missions. Cette singularité s'appliquait aussi au Royaume-Uni, à la France, la Russie, la RFA ainsi qu'à l'Inde. Enfin, 7 pays d'Afrique se distinguent comme hôtes de missions multiples là où dans le premier tableau, seul l'Égypte s'imposait comme un pôle privilégié pour l'accueil d'ambassades. On observe mieux les différentes "portes d'entrée" pour des destinations tierces.

En terme de quantité absolue de missions multiples envoyées, présentes et accréditées, l'échantillon des pays diffère bien de celui des missions uniques. Toutefois, il serait bien de savoir la portée des missions multiples sur l'ensemble des relations diplomatiques d'un pays. On exprime cette idée en terme de rapport de missions multiples sur toutes les missions propres à un pays (selon sa position dans la triade). Le tableau 3.5 présente cette alternative avec le pourcentage de missions multiples sur le nombre total de missions, avec le pays hôte différent du pays ciblé, sur la période avant 1984.

D'office, on observe les valeurs extrêmes pour plusieurs pays, signifiant que l'entiereté des missions envoyées, localisées ou accréditées pour un pays seraient multiples. Avec les exceptions du Belize et de l'Afrique Orientale Britannique, seules des îles des Caraïbes et du Pacifique, ainsi que Zanzibar sont concernées. Les pays présents dans ce tableau sont également encore plus divers que ceux des tableaux précédents. Les pays d'Afrique et les îles des Caraïbes en particulier se distinguent en tant que pays qui se reposent beaucoup sur les accréditations multiples dans la part totale des liens dont ils sont à l'origine et dont

TABLEAU 3.4 – Classement des 20 premiers pays selon le nombre de missions multiples

Pays expéditeur	Effectifs	Moyenne	Pays hôte	Effectifs	Moyenne	Pays ciblé	Effectifs	Moyenne
Norvège	895	37	Belgique	2472	103	Luxembourg	1617	67
Autriche	884	37	Royaume-Uni	2390	100	Norvège	1143	48
Canada	881	37	France	2199	92	Pays-Bas	1090	45
Danemark	864	36	Russie	2151	90	Danemark	1009	42
Pays-Bas	810	34	République fédérale d'Allemagne	1906	79	Finlande	947	39
Suisse	793	33	États-Unis	1898	79	Suisse	841	35
Suède	774	32	Inde	1607	67	Suède	723	30
Guinée	773	32	Italie	1477	62	Canada	716	30
Belgique	732	30	Égypte	1416	59	Autriche	705	29
Pakistan	731	30	Suède	1342	56	Islande	670	28
Turquie	710	30	Mexique	1195	50	Sri Lanka	620	26
Liban	704	29	Sénégal	1156	48	Malte	598	25
Finlande	695	29	Côte d'Ivoire	1048	44	Bulgarie	596	25
Grèce	692	29	Nigeria	1042	43	Grèce	575	24
Népal	650	27	Japon	1020	42	Roumanie	570	24
Inde	643	27	Kenya	968	40	Jordanie	545	23
Mali	600	25	Congo-Kinshasa	825	34	Bénin	542	23
Japon	572	24	Tanzanie	769	32	Pologne	529	22
Soudan	566	24	Liban	711	30	Afghanistan	525	22
Sénégal	537	22	Yougoslavie	697	29	Niger	519	22

Source : Diplometrics, Diplomatic Representation (2016).

Champ : 206 entités étatiques, 1960 à 1983. Relations dont les missions sont multiples, pays ciblé différent du pays hôte, relations rompus ou non-existantes exclues.

Lecture : de 1960 à 1983, la Norvège est le pays ayant le plus de missions diplomatiques accréditées pour plusieurs nations au lieu d'une. En moyenne, le gouvernement norvégien a accrédité 37 ambassades par an pour plusieurs pays. La Belgique est le pays ayant accueilli le plus de missions diplomatiques multiples, 103 par an en moyenne. Enfin, le Luxembourg est le pays le plus visé par ces missions diplomatiques multiples, pour une moyenne annuelle de 67 missions.

ils sont les cibles.

Les pays d'Europe ont gardé une présence importante dans les trois catégories des missions multiples en nombre de missions, en particulier en tant que pays de résidence des ambassades multiples et en tant que pays ciblés par ces ambassades multiples. Il semble qu'il soit plus compliqué d'envoyer une grande quantité de missions en Europe, ce qui incite les autres pays du monde à déployer leurs équipes à des endroits uniques, et à leur attribuer de grandes juridictions. L'Europe du Nord était plus active dans la distribution d'accréditations multiples, mais leur longueur d'avance avec d'autres pays de l'hémisphère Sud n'est pas si importante. Bien que ces derniers ne soient pas les premiers en nombre de missions multiples qu'ils ont envoyées, hébergées ou par lesquelles ils étaient ciblés, leurs parts de missions multiples sur le nombre total de missions sont conséquentes. Leur dépendance sur les missions multiples est visible avec le seuil des 50% qui est souvent dépassé, avec quelques pays pour lesquels le corps diplomatique n'était pas du tout dévoué à la relation unique et directe.

TABLEAU 3.5 – Classement des 20 premiers pays selon le pourcentage de missions multiples

Pays expéditeur	%	Pays hôte	%	Pays ciblé	%
Belize	100.0	Afrique orientale britannique	100.0	Dominique	100.0
Îles Salomon	100.0	Grenade	61.9	Saint-Vincent-et-les-Grenadines	100.0
Tonga	74.5	Côte d'Ivoire	59.1	Sainte-Lucie	100.0
Barbade	73.8	Fidji	54.6	Tuvalu	100.0
Botswana	69.7	Sénégal	54.1	Zanzibar	100.0
Népal	69.1	Belgique	52.7	Grenade	94.0
Islande	68.3	Russie	51.2	Cap-Vert	88.8
Lesotho	68.0	Kenya	50.8	Sao Tomé et Principe	87.0
Maurice	64.6	Tanzanie	48.7	Luxembourg	84.5
Gambie	64.6	Oman	48.1	Comores	83.7
Trinité-et-Tobago	64.0	Mexique	48.0	Tonga	81.2
Mali	62.9	Royaume-Uni	47.6	Lesotho	80.6
Chypre	62.8	Suède	47.3	Samoa	80.1
Swaziland	61.7	Inde	46.6	Swaziland	79.1
Laos	60.3	Congo-Kinshasa	45.2	Barbade	78.6
Guinée	59.8	France	44.9	Nauru	74.6
Bahamas	59.2	République fédérale d'Allemagne	44.7	Burkina Faso	74.6
Rwanda	58.9	Nigeria	43.7	Malte	74.1
Jamaïque	55.1	Égypte	41.9	Gambie	73.8
Zambie	54.7	Zambie	41.5	Kiribati	73.7

Source : Diplometrics, Diplomatic Representation (2016).

Champ : 206 entités étatiques, 1960 à 1983. Relations dont les missions sont multiples, pays ciblé différent du pays hôte, relations rompues ou non-existantes exclues.

Lecture : de 1960 à 1983, toutes les missions diplomatiques qui représentaient les intérêts du Belize étaient accréditées pour plusieurs pays à la fois. 59.1% des missions diplomatiques présentes physiquement en Côte d'Ivoire étaient accréditées pour d'autres nations. Enfin, 84.5% des missions diplomatiques ciblant le Luxembourg étaient localisées dans d'autres pays que le Grand-Duché.

3.1.3 Analyse en Composantes Principales

On a créé plusieurs variables quantitatives pour pouvoir classer les pays selon leurs relations avec les missions multiples. Toutefois, en raison de notre choix de coupure aux 20 valeurs les plus élevées, il manque une certaine visibilité que des représentations graphiques des relations entre chaque variable ne combinent pas. En effet, dans le cadre de la thématique des missions multiples, un graphique à deux dimensions n'est pas suffisant pour exprimer toutes les relations entre les variables selon le pays puisque un pays peut être un expéditeur, un hôte et une cible en même temps. De plus, on suppose qu'il y a des réactions/relations différentes selon où un pays se place sur la quantité absolue de missions multiples propres à celui-ci, et la part de missions multiples dans toutes les relations maintenues par un état, intuition fondée sur la variabilité des classements selon le choix de quantification. Ici, l'objectif est de trouver les pays qui se ressemblent le plus dans le contexte des missions multiples.

On choisit d'appliquer une analyse en composantes principales (ACP), pour faire un bilan des ressemblances des variables et des individus. Ce choix est guidé par la nature des variables, toutes quantitatives et continues. Cette analyse géométrique des données permet d'afficher un aplati de toutes les dimensions. On utilise ici les effectifs des missions multiples envoi/réception/destination ainsi que les pourcentages de missions multiples sur le nombre total de missions pour un pays selon sa place dans la triade, soit six variables actives au total pour 168 individus. Les valeurs manquantes sont remplacées par des valeurs nulles. L'hypothèse nulle est que les variables propres à chaque type de position dans la triade diplomatique sont corrélées entre elles. Le champ reste identique à précédemment : il s'agit des missions multiples, des liens non-rompus et existants, avec l'hôte différent de la cible, tout avant 1984.

L'ACP a déterminé l'existence de 6 axes. Selon le tableau 3.6 des inerties des axes, les 2 premiers axes de l'analyse expriment 66.7% de l'inertie totale de la base; 66.7% de la variabilité totale du nuage des individus et des variables est représentée dans ce plan. C'est un pourcentage assez important, le premier plan représente donc convenablement la variabilité contenue dans une grande part du onu de données actif. Cette valeur est nettement supérieure à la valeur référence de 42.15%, la variabilité expliquée par ce plan est donc hautement significative. Du fait de ces observations, on restreint l'analyse aux deux premiers axes qui résument le mieux et le plus d'informations.

TABLEAU 3.6 – Inerties des 6 axes issus de l'ACP

	Valeurs propres	% de variance	% cumulé de variance
Axe 1	2.2	37.2	37.2
Axe 2	1.8	29.4	66.7
Axe 3	0.9	14.9	81.5
Axe 4	0.6	9.9	91.4
Axe 5	0.3	5.1	96.5
Axe 6	0.2	3.5	100.0

Il s'agit maintenant d'expliciter les informations contenues dans les deux axes, quelles sont les variables qui ont construit les axes. Selon le tableau montrant les contributions de toutes les variables actives pour les axes de l'ACP (tableau 3.7), on peut établir que le premier axe sépare :

- À gauche, les grands récepteurs d'ambassades accréditées pour plusieurs pays, en

nombre total comme en proportion d'ambassades reçues,

- Aux pays étant ciblés par une plus grande part de ce genre d'ambassades que d'ambassades uniques à droite.

Quant à l'axe 2, plus la coordonnée augmente, plus il s'agit de pays qui délivraient beaucoup d'accréditations multiples aux ambassades qui représentaient leurs intérêts, et que beaucoup de leurs homologues cherchaient à atteindre par l'intermédiaire de leurs ambassades situées ailleurs.

TABLEAU 3.7 – Contribution des variables aux deux premiers axes

	Axe 1 (37.2%)			Axe 2 (29.4%)		
	Corrélation	\cos^2	Contribution	Corrélation	\cos^2	Contribution
Proportion expéditeur	-0.49	0.24	10.74	0.44	0.20	11.15
Proportion récepteur	0.76	0.58	26.05	0.21	0.04	2.41
Proportion destination	-0.77	0.60	26.69	-0.03	0.00	0.07
Nombre expéditeur	0.09	0.01	0.38	0.91	0.83	47.14
Nombre récepteur	0.83	0.69	30.97	0.26	0.07	3.86
Nombre destination	-0.34	0.12	5.16	0.79	0.62	35.36

On analyse maintenant le graphique du nuage des individus (figure 3.1). Les individus les plus proches de l'origine du graphique sont les individus au profil moyen, ce sont également ceux qui sont les moins bien projetés sur les axes. La couleur des observations dépend de la qualité de représentation mesurée par \cos^2 et pas de la contribution car le plus loin un point est de l'origine, le plus il contribue à la construction de l'axe et à l'information comprise dans celui-ci en raison de ses valeurs extrêmes. On voit d'ailleurs que ce sont ces individus extrêmes qui sont le mieux projeté.

Le nuage des individus montre que les pays scandinaves sans la Suède, ainsi que la Suisse, l'Autriche, le Canada et les Pays-Bas forment bien un groupe à part de grands expéditeurs et grandes destinations pour les ambassades à plusieurs missions. Ce groupe s'oppose à une formation un peu plus éparses d'îles qui étaient en marge du réseau multiple : ces dernières envoyait très peu de missions multiples et les relations diplomatiques multiples avec elles n'étaient pas recherchées par leurs homologues. Cette dernière observation est basée sur le fait qu'on retrouve également la Chine, les Etats-Unis, l'Egypte, la Russie et la France dans cette moitié inférieure : on pourrait donc croire que les relations avec ces pays ne sont aussi pas convoitées, mais ce n'est pas le cas. Le tableau des missions

uniques a montré qu'il s'agissait de pays où beaucoup d'ambassades uniques résidaient. On peut donc dire que oui, ces pays n'étaient pas désirés dans le contexte des missions multiples car ils étaient déjà à l'autre bout de relations prioritaires, contrairement au groupement d'îles.

La gauche de ce graphique réunit les pays qui recevaient beaucoup d'ambassades multiples, d'ailleurs beaucoup d'entre eux sont aussi ceux qui hébergeaient une grande quantité d'ambassades qui leur étaient entièrement dédiées, et qui en même temps dépêchaient des ambassadeurs à juridiction unique. Les positions des Pays-Bas, de la Suisse, de la Suède, de la Belgique et du Canada sont des exceptions notables, ces pays étant de grands expéditeurs et hôtes d'ambassades uniques : ils sont éloignés du groupe central des missions uniques qui est très concentré sur la partie positive de l'axe 1. Ces 5 pays apportent une double contribution au réseau complet de représentation diplomatique.

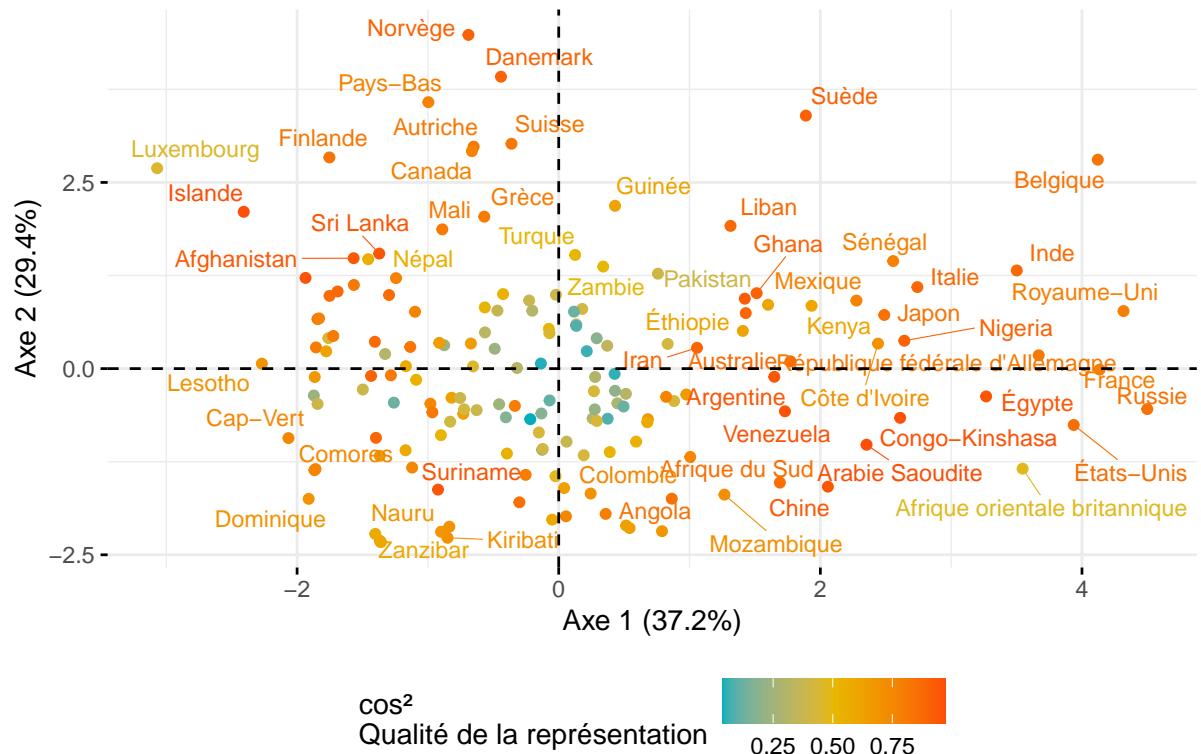


FIGURE 3.1 – ACP - graphique des individus

L'ACP présentée ici a permis de construire des groupes approximatifs de pays, qui ont des relations différentes avec les missions multiples. Le résultat le plus considérable est l'existence d'un groupe de pays à l'écart des relations diplomatiques, multiples et sans doute

uniques aussi.

3.1.4 Les dyades clefs

On regarde maintenant les dyades les plus importantes dans les échanges de missions multiples, plus particulièrement les dyades expéditeur à hôte qui montrent les choix des expéditeurs et les dyades hôte à cible qui montrent les liens les plus exploités par les expéditeurs. Cette approche est utile pour voir les liens sur lesquels certaines nations mettent le plus d'emphase, ainsi que les liens dont les autres nations tirent le plus parti. Le tableau 3.8 compte les 20 dyades les plus nombreuses expéditeurs à hôtes et hôtes à cibles, qui remplissent les conditions suivantes : les relations sont multiples, le pays hôte est différent du pays pour lequel la mission est destinée, et les liens rompus ou inexistant sont exclus de l'échantillon.

On n'inclut pas le classement des dyades expéditeur à cible car ce n'est pas possible qu'un pays veuille être plusieurs fois dans un même pays pour une seule année. De plus, il y a trop peu de variance dans les résultats : les paires Pologne-Yémen et Yémen-Bulgarie ont une courte avance sur les autres paires qui se répètent 23 fois pour la majorité d'entre elles. Cette avance s'explique par le fait que les observations pour le Yémen sont doublées puisque les auteurs ont codé Yémen pour le Yémen du Nord et le Yémen du Sud. Autrement, le nombre 23 indique que les pays ont renouvelé leur choix d'envoyer des missions multiples continuellement de 1960 à 1983.

Les fréquences des relations entre pays expéditeur et pays récepteur mettent en avant quelques anciennes relations coloniales qui se répètent plus que les autres, notamment entre des états caribéens membres du Commonwealth et le Royaume-Uni, ainsi qu'entre le Rwanda et la Belgique, trois liens très exploités pour héberger leurs missions multiples. On voit aussi la récurrence du Mexique comme choix répété d'hôte de mission de représentation multiple dans les Amériques, choix provenant de plusieurs pays européens, en plus du Liban. Finalement, il est intéressant de voir qu'il y a plusieurs liens se répétant entre des pays d'Afrique et la Belgique, avec l'exception du Bénin vers la République Fédérale d'Allemagne et la Guinée vers l'Italie.

Un duo expéditeur-hôte qui se répète est signe d'une relation privilégiée quoique

TABLEAU 3.8 – Classement des 20 premières dyades entre le pays hôte et le pays représenté/ciblé

Expéditeur	Expéditeur à hôte				Hôte à cible			
	Hôte	Effectifs	Moyenne	Hôte	Cible	Effectifs	Moyenne	
Trinité-et-Tobago	Royaume-Uni	126	5	Belgique	Luxembourg	1398	58	
Turquie	Mexique	126	5	États-Unis	Canada	697	29	
Norvège	Mexique	118	5	Inde	Sri Lanka	555	23	
Barbade	Royaume-Uni	108	4	Belgique	Pays-Bas	553	23	
Grèce	Inde	108	4	Japon	Corée du Sud	474	20	
Niger	Belgique	107	4	Suède	Finlande	423	18	
Grèce	Mexique	105	4	Suède	Norvège	402	17	
Rwanda	Belgique	104	4	États-Unis	Mexique	397	17	
Chypre	États-Unis	103	4	Italie	Malte	393	16	
Laos	Russie	103	4	Russie	Pologne	375	16	
Autriche	Mexique	101	4	France	Espagne	366	15	
Congo-Brazzaville	Belgique	101	4	Australie	Nouvelle-Zélande	359	15	
Népal	Russie	100	4	Russie	Mongolie	341	14	
Laos	France	97	4	Norvège	Islande	323	13	
Islande	États-Unis	95	4	Italie	Grèce	320	13	
Bénin	RFA	93	4	Suède	Danemark	313	13	
Népal	RFA	93	4	Kenya	Ouganda	310	13	
Danemark	Mexique	92	4	France	Suisse	298	12	
Guinée	Italie	92	4	Royaume-Uni	Suède	297	12	
Liban	Mexique	86	4	Royaume-Uni	Pays-Bas	294	12	

Source : Diplometrics, Diplomatic Representation (2016).

Champ : 206 entités étatiques, 1960 à 1983. Relations dont les missions sont multiples, pays ciblé différent du pays hôte, relations rompues ou non-existantes exclues.

Lecture : de 1960 à 1983, les liens de missions multiples expéditeur à hôte Trinité-et-Tobago/Royaume-Uni et Turquie/Mexique étaient les plus récurrents. La dyade Belgique/Luxembourg est la plus récurrente parmi les liens hôte à cible.

déséquilibrée pour l'expéditeur qui dépend du pays hôte pour l'accueil (infrastructure de l'hôte pour pouvoir communiquer et travailler avec le troisième pays, accès géographique en cas de rencontre physique entre représentants, bonne relation nécessaire entre hôte et troisième pays, etc.). Ce sens mesure l'influence des pays qui reçoivent beaucoup de missions multiples et donc par qui la communication passe si besoin d'un autre pays accrédité chez le pays hôte.

Dans la direction pays accueillant l'ambassade vers le pays accrédité pour la mission de représentation, le Luxembourg en tant que cible a une large longueur d'avance sur les autres pays auxquels l'accès n'est pas direct. De 1960 à 1983, la paire Belgique/Luxembourg en tête du classement était utilisée deux fois de plus par rapport à la dyade suivante, Canada/États-Unis. Autrement dit, le nombre de pays mobilisant leurs ambassades belges pour travailler avec leurs homologues luxembourgeois était le double de celui des pays mobilisant leurs ambassades étaisuniennes pour travailler avec leurs homologues canadiens. En se référant au tableau 3.4, il est intéressant de noter que 58 des 103 ambassades localisées en Belgique et accréditées pour d'autres pays, sont accréditées pour le Luxembourg. Les autres pays du

monde se reposaient donc beaucoup sur la Belgique avant toutes autres nations voisines pour entretenir une relation avec le Luxembourg, ce qu'on peut également interpréter comme le Luxembourg étant le pays avec lequel il est le plus compliqué de construire des relations bilatérales directes. Ceci n'a pas dissuadé les autres pays du monde qui ont continué à constituer des équipes diplomatiques. On rejoint l'observation précédente indiquant que le Luxembourg était le pays le plus "désiré" sur la scène internationale.

Un autre phénomène intéressant est la place de la Suède comme hôte pour des pays qui souhaitent représenter leurs intérêts dans d'autres pays scandinaves (Finlande, Norvège et Danemark), et donc exploitent leurs missions en Suède. La paire Norvège/Islande est aussi très demandée.

Dans la plupart des cas, les pays hôtes de missions multiples sont voisins avec les pays ciblés, c'est-à-dire qu'ils partagent une frontière, avec quelques exceptions. Ces exceptions concernent surtout les îles cibles des missions de représentations multiples, missions qui sont localisées soit dans d'autres îles plus "grandes" (par exemple le Japon et l'Australie), soit plus généralement dans de grandes nations continentales. L'insularité pourrait donc être un argument en faveur de l'accréditation multiple pour les expéditeurs.

Dans ce sens, on pense être en train d'évaluer le prestige des pays ciblés pour lequel l'accès est indirect ou compliqué. Plus une dyade de ce type est exploitée par les autres, plus la relation avec le pays ciblé est "recherchée".

Cette section a présenté les différents acteurs et paires d'acteurs des relations internationales qui ont eu ressort aux accréditations multiples plus intensément que les autres, de 1960 à 1983. Les pays d'Afrique employaient plus cette méthode, tandis que les pays d'Europe étaient accrédités directement et indirectement par beaucoup de ces missions. Les paires d'acteurs ont montré que la plupart des duos hôte/cible était proche géographiquement, sans surprise.

L'existence d'un groupe insulaire en marge des échanges diplomatiques multiples et uniques a fragilisé l'hypothèse de l'intégration de nouveaux états dans les échanges diplomatiques au moyen des missions multiples.

3.2 L'évolution du réseau de représentation multiple au fil des années

On évalue maintenant visuellement la structure du réseau de représentation internationale au fil des années.

Avec le logiciel *gephi*, on projette le réseau sur un fond de carte du monde en projection Mercator. On décline le réseau d'accréditation multiple par décennie, en débutant avec les années 1960 jusqu'à la fin des années 1980, puis on réunit les observations de 1990 à 2013 en raison du faible nombre de missions multiples dans les décennies faisant partie de cet intervalle.

3.2.1 État des lieux

Premièrement, on fait un état des lieux du réseau complet des ambassades du monde en 1960 et en 2013 afin de voir les grandes différences entre les deux extrêmes. Pour les figures 3.2a et 3.2b, la taille des noeuds est proportionnelle à la centralité d'intermédiairité; la couleur des noeuds dépend de la modularité déterminée par le logiciel; l'épaisseur des liens est proportionnelle au poids du lien. La figure 3.2a du réseau de 1960 montre les liens qui pèsent au moins 10% du lien le plus lourd, le lien Belgique/Luxembourg, suivi très loin par Argentine/Paraguay. On a tenté d'appliquer le même critère en 2013 pour la figure 3.2b, sans succès, car 99% des liens ont le même poids. Cameroun/République centrafricaine ainsi que Japon/Cameroun sont les liens les plus forts en 2013.

Ici, l'intérêt de la modularité est de s'avoir quels noeuds sont proches l'un de l'autre et forment des groupes qui ont beaucoup de connections entre eux et sont plus étroitement regroupés que d'autres noeuds. L'inconvénient de la représentation du réseau sur un fond de carte est qu'on éloigne artificiellement des noeuds qui sont similaires dans une projection "normale" comme Fruchterman-Reingold. Ainsi, on garde un peu de l'information du réseau "pur" tout en le projetant d'une manière compréhensible.

On observe que :

- Il y a beaucoup plus de liens et d'acteurs en 2013 qu'en 1960, le réseau de 2013 est très bien connecté;

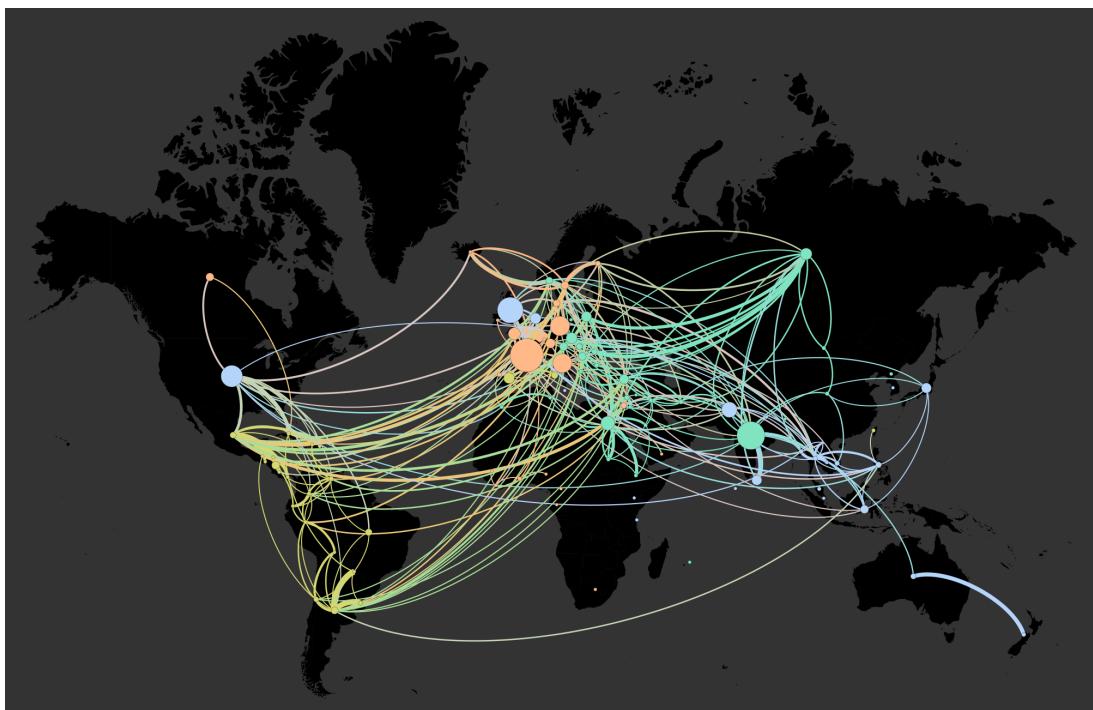
- Pour les communautés déterminées par l'algorithme de modularité, on voit en 1960 une séparation entre l'Amérique latine, l'Europe, l'Asie centrale et l'Afrique du Nord, et la plus surprenante : le Royaume-Uni avec les Etats-Unis, le Japon et les pays du Pacifique. En 2013, l'Europe est "fragmentée" en Est contre Ouest : la communauté de l'Ouest comprend toute l'Afrique et les Etats-Unis. Le Royaume-Uni est toujours à part, mais cette fois-ci avec les pays d'Amérique latine et le Canada. L'Asie du Sud, Sud-Est et les pays du Pacifique forment leur communauté, sans la Chine.
- Il n'y a pas de liens africains "lourds" en 1960, et il y a très peu de pays africains dans les relations ambassadoriales cette année-là. En 2013, ce problème est réglé;
- En 1960, la France, l'Inde et la Grande-Bretagne étaient plus souvent entre des courts chemins entre noeuds, l'Europe en général était la région la plus "intermédiaire". En 2013, c'était les Etats-Unis, la Chine et la Grande-Bretagne. La Chine était 51ème en 1960.

3.2.2 Evolution du réseau multiple au fil des décennies

On passe maintenant au réseau de missions multiples par décennie. La couleur des noeuds dépend du poids sortant du noeud. La taille des noeuds est proportionnelle au poids entrant du noeud, la taille du label également. L'épaisseur d'un lien est proportionnelle à son poids normalisé. Pour des raisons de lisibilité et pour voir les liens les plus importants, seuls les liens au-dessus de 10% du poids du lien le plus important (Belgique/Luxembourg pendant 30 ans) sont affichés.

On observe :

- L'expansion des accréditations multiples à travers les décennies, jusqu'aux années 1990 qui voient leur affaiblissement remarquable. Le changement des retranscriptions des archives mène à une perte d'information trop importante et à un changement trop drastique pour que ce soit le reflet de la réalité. La majorité de pays aurait modifié leurs modes de représentation de l'accréditation multiple à l'accréditation unique en 1984? On en doute.
- Au même titre que les réseaux complets, l'augmentation du nombre de noeuds et de liens est saisissante (sauf entre années 70 et 80 avec un nombre équivalent de liens



(a) 1960
Graphe orienté : 101 noeuds, 3317 liens.



(b) 2013
Graphe orienté : 198 noeuds, 9066 liens.

FIGURE 3.2 – Réseau complet des ambassades du monde en 1960 et en 2013.

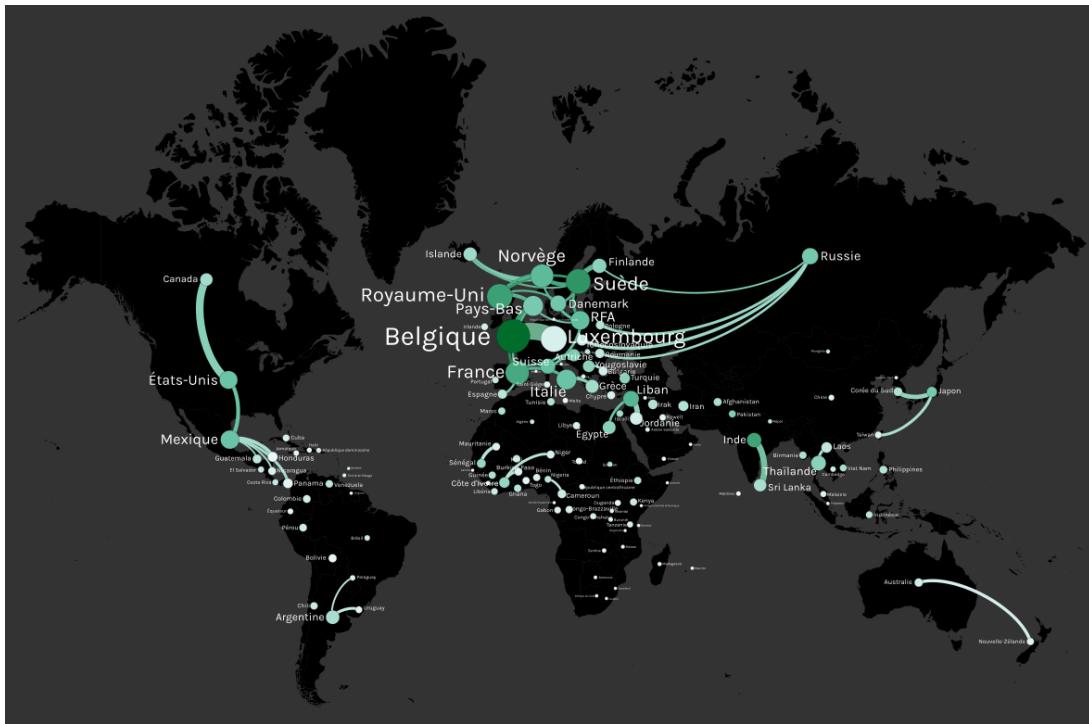
pour 5 noeuds de plus). Le nombre de liens “forts” a également augmenté, puisque beaucoup plus d’entre eux apparaissaient malgré le critère des 10% du poids du lien le plus important.

À des échelles plus réduites, sur certains noeuds et groupes de noeuds, on voit que :

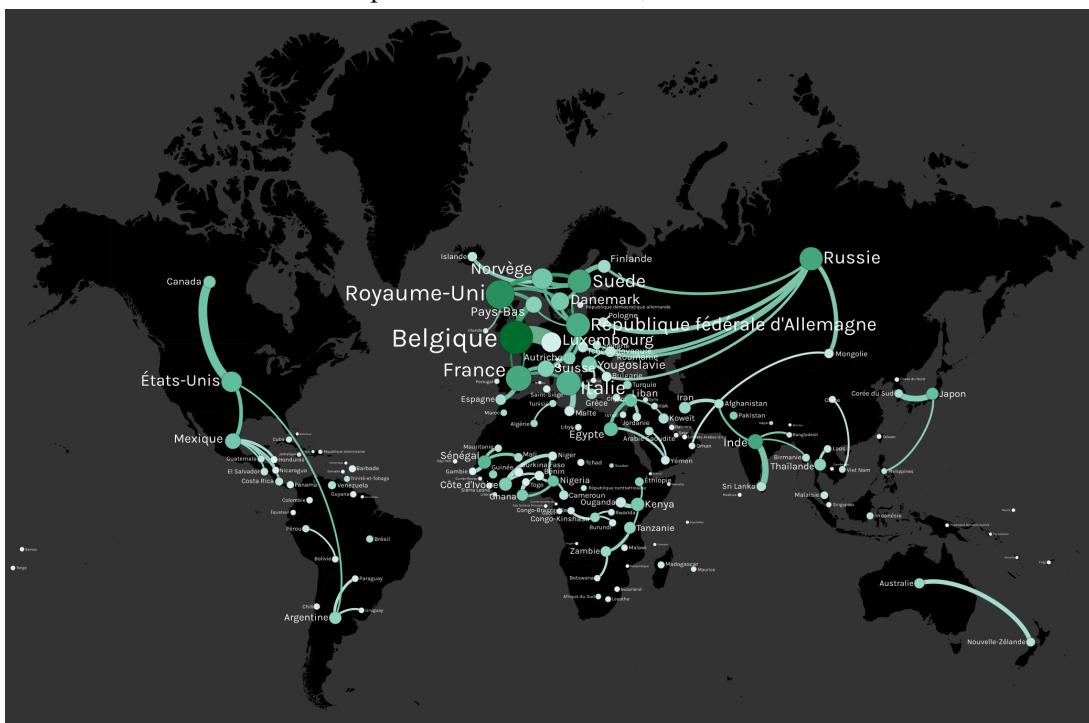
- Les pays d’Afrique se sont progressivement insérés dans les relations ambassoriales grâce aux ambassades multiples, en particulier les pays côtiers qui forment des chemins continus. L’Egypte, la Tanzanie, le Kenya, le Nigéria et le Sénégal sont les portes d’entrées pour les autres. L’observation est la même pour les pays d’Amérique Centrale et Latine. La position des Etats-Unis est intéressante : ils sont récepteurs pour le Mexique et l’Argentine, qui sont eux-mêmes récepteurs pour d’autres “petits” pays.
- L’Europe était au coeur de ce réseau en 1960, et a de la compétition à partir de 1980.
- La Belgique est le siège des ambassades destinées à plusieurs pays, elle en reçoit beaucoup comme indique la taille du noeud, mais elle en envoie aussi beaucoup comme montre sa couleur.
- Le Luxembourg a une grande taille et une couleur pâle : il n’envoie pas ou peu de missions, mais est une cible importante.

Par curiosité, on a reproduit les 3 premières cartes de cet ensemble en colorant les noeuds et les liens selon la communauté qui leur a été attribuée par l’algorithme de modularité de *gephi* (annexe B.1). Dans les années 60, l’appartenance géographique de pays voisins ne ressemblait pas à l’appartenance à la même communauté. C’est visible en Afrique, avec l’Ouest qui est sa communauté à part entière, le Sud qui appartient à la même communauté que l’Europe du Nord, le Centre qui appartient à la même communauté que la Belgique et le Luxembourg, et le Nord qui appartient à la même communauté que le Moyen-Orient, l’Europe de l’Est et quelques pays d’Asie. L’Asie du Sud-Est et le Pacifique sont avec l’Europe méditerranéenne. Les Amériques sont également divisées, mais propres à elles, à l’exception de la triade Japon/Corée du Sud/Taïwan qui appartient à la communauté de la côte Pacifique de l’Amérique du Sud.

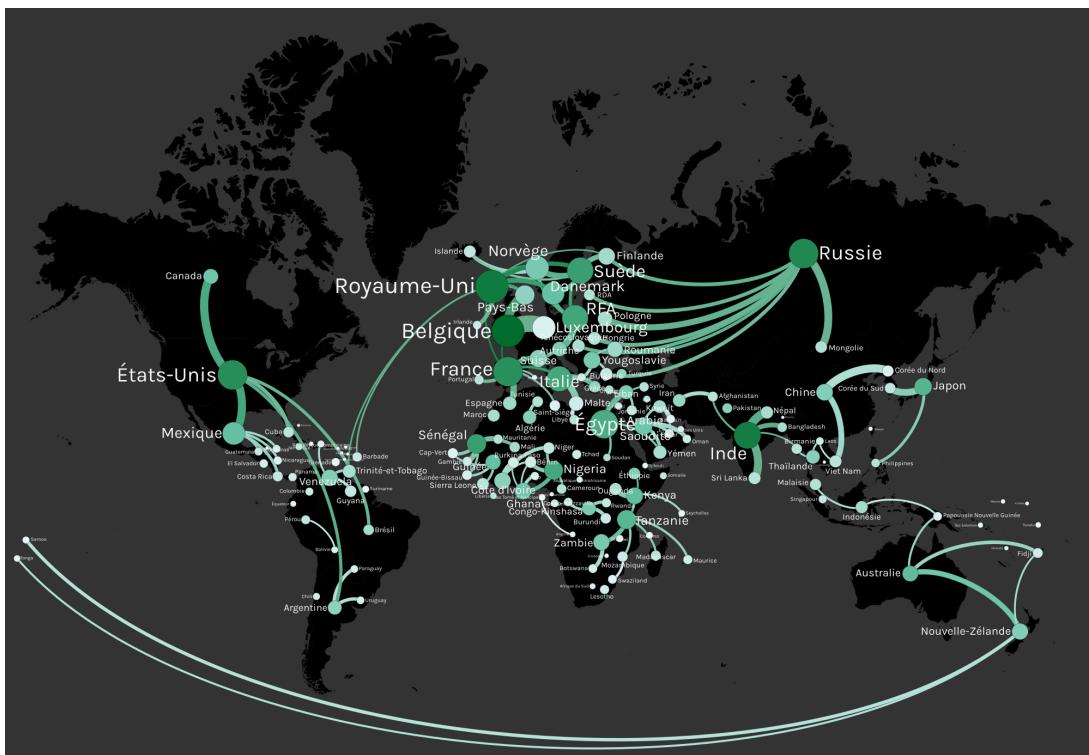
On observe toutefois une homogénéisation progressive des groupes, pour atteindre des divisions beaucoup plus claires et géographiquement “sensées” dans les années 80.



(a) Années 60
Graphe orienté : 137 noeuds, 3583 liens.



(b) Années 70
Graphe orienté : 159 noeuds, 7065 liens.



(c) Années 80
Graphe orienté : 164 noeuds, 7087 liens.



(d) Années 90 à 2013
Graphe orienté : 109 noeuds, 179 liens.

FIGURE 3.3 – Réseau des ambassades à accréditations multiples, par décennie.

3.2.3 Comparaison des réseaux

On compare la structure des réseaux de missions multiples, missions uniques, et réseau complet combinant les deux types à partir des mesures mathématiques de connectivité et de cohésion, plus particulièrement les mesures se rapportant aux réseaux entiers. Le tableau 3.9 résume toutes les mesures pour les 12 réseaux différents. On ajoute les résultats pour la période après 1990, mais on décide de ne pas les interpréter étant donné le changement dans les données.

Les objectifs sont d'évaluer et de comparer les structures des réseaux d'ambassades : est-ce que celui des missions multiples est aussi lié et "performant" que celui des missions uniques, et éventuellement le réseau complet.

TABLEAU 3.9 – Comparaison de la structure des réseaux selon le type d'accréditation

Graphe	Noeuds	Liens	Densité	Transitivité	Diamètre	Distance moyenne
Années 60						
Missions multiples	137	3583	0.19	0.49	5	1.92
Missions uniques	140	5119	0.26	0.58	4	1.76
Reseau complet	142	6530	0.33	0.63	4	1.70
Années 70						
Missions multiples	159	7065	0.28	0.60	4	1.76
Missions uniques	160	6697	0.26	0.60	4	1.78
Reseau complet	161	10151	0.39	0.69	4	1.62
Années 80						
Missions multiples	164	7087	0.27	0.56	4	1.77
Missions uniques	170	7279	0.25	0.60	3	1.79
Reseau complet	170	10975	0.38	0.68	3	1.63
1990 à 2013						
Missions multiples	109	179	0.02	0.05	8	3.76
Missions uniques	203	11497	0.28	0.60	4	1.74
Reseau complet	203	11524	0.28	0.60	4	1.74

Source : Diplometrics, Diplomatic Representation (2016).

Champ : 206 entités étatiques, 1960 à 2013.

Comme on a pu le voir avec la représentation cartographique, le nombre de liens des réseaux multiples a augmenté de 1960 à 1989, au point d'atteindre un nombre similaire à celui des missions uniques. La densité du réseau multiple équivaut celle du réseau unique, le réseau multiple est même plus cohésif que lui à partir de 1970. Au mieux, 28% des liens possibles sont compris dans le réseau des missions multiples des années 70, pour un écart de 11 points de pourcentage avec le réseau complet, contre 14 points dans les années 60.

Petit à petit, des liens qui n'existent pas entre pays et ambassades simplement accréditées se créent dans le réseau des liens multiples.

Au niveau de la transitivité, les réseaux uniques et complets performent mieux, ce qui n'empêche pas le réseau multiple d'être bien connecté. Au fil des années, la connectivité du réseau multiple approche celle des deux autres, pour atteindre une probabilité supérieure à 50% qu'un noeud x et un noeud z soit lié, en sachant que x est lié à y et que y est lié à z .

En ce qui concerne le diamètre, des plus longs chemins existent dans le réseau multiple mais la différence n'est pas si grande. Autre détail intéressant, la distance maximale entre deux noeuds a augmenté pour les réseaux uniques et complets entre les années 80 et 2013 malgré l'explosion du nombre de liens et de noeuds.

Enfin, la distance moyenne entre toutes les paires de noeuds du réseau multiple est très proche de celle du réseau unique et a diminué au point que la distance moyenne pour les liens multiples dans les années 70 et 80 soit inférieure à celle des liens uniques.

Le réseau de représentation multiple a progressivement rivalisé avec le réseau de représentation unique, avec des pays de plus en plus proches et avec des liens de plus en plus variés. Ceci nous fait penser que si cette tendance avait été documentée correctement après 1983, on aurait pu voir un réseau multiple aussi robuste et intégrant qu'un réseau unique, voire plus. On note toutefois que la barre du tiers des liens possibles n'a pas été dépassée (ou peu et temporairement), ce qui confirme les observations de Bayer (2006) sur la proportion des liens possibles existants après la Seconde Guerre Mondiale.

3.2.4 Les intermédiaires concrets du réseau diplomatique face à la centralité d'intermédiarité de Freeman

Pour terminer cette analyse, on mesure la corrélation entre les poids créés et les centralités d'intermédiarité et de degré, pour les réseaux multiples. Les trois premières colonnes montrent les corrélations entre les poids entrants, sortants et totaux de chaque noeud avec leur centralité d'intermédiarité. La deuxième partie du tableau mesure la corrélation entre le poids entrant et la centralité de demi-degré entrant, le poids sortant et la centralité de demi-degré sortant, puis le poids total avec la centralité de degré d'un noeud.

On cherche ici si nos mesures et les mesures de la théorie des graphes vont dans le même sens, ce qui pourrait indiquer que l'intermédiairité mathématique a été appliquée inconsciemment au monde réel. Toutefois, on ne peut pas confirmer cet argument puisque on n'effectue pas de test de causalité.

TABLEAU 3.10 – Corrélations entre mesures construites et mesures théoriques

Réseaux multiples	Centralité d'intermédiairité x			Centralité de degré x		
	Entrant	Sortant	Somme	Entrant	Sortant	Somme
Années 60	0.80	0.84	0.85	0.94	0.84	0.91
Années 70	0.77	0.77	0.79	0.89	0.80	0.85
Années 80	0.67	0.67	0.69	0.93	0.76	0.85
1990 à 2013	0.35	0.19	0.40	0.53	0.36	0.51

Toutes les corrélations sont positives, donc quand une mesure augmente, l'autre augmente aussi. La distribution de la centralité d'intermédiairité est plus similaire à celle du poids total, tandis que les demi-degrés entrants sont plus similaires aux poids entrants. Les correlations entre nos mesures et la centralité de degré sont plus importantes qu'entre nos mesures et la centralité d'intermédiairité. On observe que les corrélations diminuent à chaque nouvelle décennie : c'est peut-être un signe que les intermédiaires diplomatiques devaient un phénomène indépendant que des mesures mathématiques ne pouvaient pas prédire.

Conclusion

Dans cette section, on a vu que les acteurs qui se sont appuyés sur les accréditations multiples pour une ambassade étaient beaucoup plus divers que les principaux employeurs des accréditations simples. Ces derniers étaient relativement fixes que ce soit en tant que pays accréditants que pays accréditeurs : on y a retrouvé les grandes puissances économiques et politiques de l'époque. En se concentrant sur les missions multiples, on a pu voir des grandes différences entre les acteurs selon leur position dans la triade expéditeur/récepteur/destination. Les pays scandinaves se sont imposés comme des expéditeurs et des cibles de taille pour les missions multiples, mais ils n'en dépendaient pas autant que les pays de l'Afrique sub-saharienne et les îles du Pacifique et des Caraïbes. Les pays récepteurs appartenaient à la catégorie la plus stable entre les missions uniques et les

missions multiples, montrant que les autres pays du monde préféraient mobiliser ce qui existait déjà plutôt que de générer de nouvelles dépenses.

Le réseau des ambassades accréditées pour plusieurs pays s'est bien développé, il était performant et bien connecté : les nombres de liens et de noeuds ont augmenté en 30 ans, l'Afrique, l'Amérique latine et l'Océanie ont renforcé leurs connections. Ce réseau était aussi cohésif et avait des noeuds proches entre eux au point d'avoir une structure comparable à celle du réseau des ambassades uniques. Malgré ces points positifs, certains pays sont tout de même restés à l'écart des échanges diplomatiques en envoyant peu de missions et en étant délaissés par les autres nations du monde. Nos mesures de poids n'ont également pas de différences importantes avec les centralités d'intermédiarité et de degré.

On tente maintenant d'interpréter ces résultats.

Chapitre 4. Interprétations

Par rapport aux continents : l'Océanie est entièrement composée d'îles, ce qui rend l'accès difficile, d'où la nécessité de centraliser les missions diplomatiques dans un pays (en l'occurrence l'Australie) et de mener les relations inter-nations à partir de celui-ci. L'Asie compte beaucoup de pays, mon intuition est que le coût faible de la vie et l'envie de s'affirmer politiquement dans la région sont les raisons pour lesquelles il y a moins de missions multiples qu'uniques. D'un autre côté, il y a autant de pays en Europe qu'en Asie, mais il y a plus de missions multiples en Europe : l'Europe est onéreuse, posséder un bâtiment et une équipe dans chaque capitale de l'Europe est une dépense trop importante à maintenir malgré les avantages fiscaux qui viennent avec le métier, et malgré l'envie de présence qui reste forte.

Par rapport à l'Europe, beaucoup de ses grands pays n'ont pas de présence directe à l'étranger et ne reçoivent pas directement les missions des autres, ce qui est surprenant quand on prend en compte le tableau des missions uniques. On retrouve quand même quatre membres du Conseil de Sécurité dans la catégorie des pays de résidence des représentations multiples; toutefois, la Belgique était l'hôte de plus de missions multiples pendant les trois décennies étudiées. Installer son ambassade en Belgique offre la proximité avec d'autres voisins européens et avec les sièges de plusieurs instances de l'Union Européenne. C'est un lieu idéal pour négocier et récolter des informations d'ordre internationales. En plus du royaume Belge, le Royaume-Uni et la France complètent le podium des pays de résidence les plus choisis pour accueillir une ambassade aux multiples missions. On retrouve trois anciennes puissances coloniales sur lesquelles les autres nations du monde se reposent toujours pour accueillir leurs équipes de représentants, et dont l'importance est toujours significative sur la scène internationale. L'Europe reste un cœur historique et politique qui ne peut pas être évité diplomatiquement par les autres pays du monde.

Les missions multiples ne sont clairement pas favorites, sans surprise, mais sont favorisées par certains types de pays. Les îles des Caraïbes et du Pacifique et les pays d'Afrique étaient de grands expéditeurs : leurs petites populations, la distance importante entre eux et les autres, les moyens réduits, peuvent être des arguments expliquant leur

présence réduite à l'étranger. Ces pays désirent tout de même maintenir des relations et élargir leur nombre de connaissance, mais en réduisant les efforts et les dépenses, d'où la remise des accréditations multiples importantes dans ces pays. Leur quantité est faible par rapport à d'autres pays très actifs dans ce réseau, les relations construites sont moins "personnalisée" avec l'autre mais au moins elles existent.

La place de l'Afrique et de ses pays dans le réseau de missions multiples méritent un détour supplémentaire : ceux-ci envoient en majorité des ambassades multiples et ils en sont majoritairement la cible au lieu de celles de missions uniques. La période étudiée marque une vague de décolonisation du continent africain : il revient aux nouveaux pays de construire leur présence internationale en raison de la disparition des pouvoirs supérieurs coloniaux qui les représentaient autrefois. C'est ainsi qu'on a pu observé la multiplication du nombre de pays d'Afrique qui participaient aux échanges diplomatiques au fil des années, par le biais des représentations multiples, pour atteindre une connection intercontinentale importante à la fin des années 80. En comparant avec les autres continents, on a pu voir que cette pratique était aussi "africaine qu'européenne". Les pays d'Afrique étaient dans le processus d'établir des pouvoirs centraux stables et permanents, leurs réserves de hauts fonctionnaires étaient peut-être limitées et étaient consacrées aux efforts nationaux plutôt qu'aux relations internationales. Petit à petit, les pays africains ont consolidé leur présence dans le monde avec les représentations multiples; un représentant diplomatique était en charge de grandes zones géographiques. La charge de travail supplémentaire oblige ces responsables à être plus compétents et à devenir des experts des politiques de plusieurs pays au lieu d'un seul. Certes, la pratique de l'accréditation multiple réduit les coûts financiers pour le pays accréditant, mais elle augmente le capital culturel qu'un individu doit acquérir pour mener ses fonctions. C'est une forme de prestige qui passe autrement inaperçue.

Les pays nordiques étaient des cibles très récurrentes des représentations multiples qui étaient principalement localisées en Suède. Le Traité de Helsinki est destiné à la représentation des pays nordiques en dehors des pays nordiques, mais il semblerait que les autres pays l'appliquent aussi en confiant à leur mission suédoise et à la Suède la tâche de communiquer avec les autres membres du Conseil Nordique. L'ACP a présenté les pays nordiques comme un bloc homogène, c'est une opinion qui est partagée dans le bloc même et en dehors. Le partage des institutions, l'existence et l'inscription d'objectifs communs,

l'équivalence des systèmes d'éducation sont tous inscrits dans le traité de Helsinki. Les politiques des pays nordiques donnent l'impression qu'une grande fédération existe, fédération dont la capitale est Stockholm. Il devient alors logique de centraliser toutes les activités diplomatiques à destination de la région en Suède.

Le Luxembourg est un autre cas spécial et saillant : c'est le pays le plus prisé par les autres gouvernements du monde et son inaccessibilité est forte. Le Grand-Duché est un petit pays, peut-être n'y a-t-il pas assez de place pour s'y installer? Le Luxembourg possède aussi des sièges institutionnels de l'Union Européenne, la Commission européenne, et la Cour de justice. Je ne pensais pas que ce pays était un acteur important de la diplomatie en général, encore moins de la diplomatie multiple. Ce choix est commun à beaucoup trop de nations pour qu'il soit aléatoire.

Les missions multiples ne relient pas parfaitement les individus, mais elles relient des individus qui autrement sont délaissés dans la structure traditionnelle d'une mission accréditée pour un unique pays. Sa structure est presque similaire à celle du réseau des missions uniques, et est même parfois plus cohésif et connecté. Certaines nations dépendent beaucoup des accréditations multiples, sur le nombre total de liens maintenus. Il ne faut pas disqualifier l'importance de ce genre de mission qui permet d'augmenter sa connection au reste du monde, à l'insu de la "puissance" d'un lien.

Centralité d'intermédiairité contre intermédiairité "réelle" des nations du monde : peu de différence en terme de corrélation.

Processus qui s'est développé graduellement et a trouvé son audience. La trajectoire des missions multiples me fait penser que ces dernières atteignent, voire dépassent, la portée des missions uniques.

Conclusion

Ce mémoire voulait présenter le système de représentation diplomatique multiple et identifier les pays qui le faisaient fonctionner, pour parer à la domination des mêmes pays dans les études sur les représentations uniques. Montrer que quelques pays ne “cèdent” pas à la pression de la multiplication des ambassades, n'essaient pas d'être présents partout directement. J'ai également posé la question de la différence entre les intermédiaires empiriques du réseau de représentation multiple avec la mesure mathématique de centralité d'intermédiarité.

Les résultats principaux sont que ces réseaux ont pu intégrer de plus en plus d'acteurs qui étaient de mieux en mieux connectés entre eux. Les régions marginalisées par les formes de relations internationales les plus prestigieuses ont grandement profité et amélioré le développement des ambassades aux juridictions supérieures à un pays. Les pays d'Afrique en particulier ont augmenté leur présence diplomatique entre-eux et en dehors du continent. L'Europe est quand même restée essentielle à cette pratique : la Belgique, le Luxembourg et les pays scandinaves. L'accréditation multiple s'est présentée comme une alternative attractive et pertinente à l'accréditation unique, elle s'est même montrée aussi, voire plus efficace jusqu'à la fin des années 80 où la méthode d'enregistrement des données a neutralisé l'impact des accréditations multiples.

Cependant, je n'ai pas réussi à montrer une différence entre l'intermédiarité empirique et l'intermédiarité mathématique. Les deux mesures étaient très corrélées, et je n'ai pas mené de test de causalité pour affirmer si ces corrélations étaient significatives et réelles ou non.

À ce jour, il existe toujours des ambassades qui mènent des relations avec plusieurs pays depuis un lieu fixe. Il existe aussi des traités qui permettent de déléguer ses missions de représentations à un allié. Les données mobilisées ont montré un défaut important qu'il faudrait combler en documentant ces pratiques dans la période après 1983, pour prouver que ce mode de représentation est puissant. Ne pas être accessible directement et ne pas avoir de relation bilatérale réciproque pourraient être la voie future de la diplomatie ?

Références

- AMBASSADE DU BÉNIN EN FRANCE, (2021), Le Chef de Mission. <https://www.benin-ambassade.fr/page/le-chef-de-mission> (page consultée le 17/09/2021)
- BAYER, R., (2006), Diplomatic Exchange (V2006.1) — Correlates of War, The Correlates of War Project. <https://correlatesofwar.org/data-sets/diplomatic-exchange> (page consultée le 17/09/2021)
- CONSEIL NORDIQUE, Treaty of Cooperation between Denmark, Finland, Iceland, Norway and Sweden (1962).
- FOURNIER, M., (2004), Mauss et « la nation », ou l'oeuvre inachevée, *Sociologie et sociétés*, vol. 36, n°2, p. 207-225.
- FREEMAN, L. C., (1977), A Set of Measures of Centrality Based on Betweenness, *Sociometry*, vol. 40, n°1, p. 35.
- FREEMAN, L. C., (1978), Centrality in Social Networks. 1. Conceptual Clarification, *Social Networks*, vol. 1, n°3, p. 215-239.
- KINNE, B. J., (2014), Dependent Diplomacy : Signaling, Strategy, and Prestige in the Diplomatic Network, *International Studies Quarterly*, vol. 58, n°2, p. 247-259.
- LAROUSSE EN LIGNE, (s. d.), Définitions : légation - Dictionnaire de français Larousse, In : *Larousse en ligne*.
- MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DE LA COOPÉRATION DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN, (2021), Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération de la République du Bénin. <https://diplomatie.gouv.bj/> (page consultée le 17/09/2021)
- MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET EUROPÉENNES DU LUXEMBOURG, (2015), Missions diplomatiques et consulaires luxembourgeoises, Gouvernement luxembourgeois - Ministère des Affaires étrangères et européennes. <http://maee.gouvernement.lu/fr/missions-diplomatiques/missions-diplomatiques-et-consulaires-luxembourgeoises.html> (page consultée le 17/09/2021)
- MOYER, J. D., BOHL, D. K., TURNER, S., FREDERICK, S., (2016), Diplometrics : Diplomatic Representation Data Set, Frederick S. Pardee Center for International Futures. <https://pardee.du.edu/diplomatic-representation-data-set> (page consultée le 07/11/2020)
- MOYER, J. D., TURNER, S. D., MEISEL, C. J., (2020), What Are the Drivers of Diplomacy? Introducing and Testing New Annual Dyadic Data Measuring Diplomatic Exchange, *Journal of Peace Research*, p. 1-11.
- NATIONS UNIES, (1964), Convention de Vienne sur les relations diplomatiques - 1961, *Recueil des Traités*, vol. 500, p. 95.
- NATIONS UNIES, (1967), Convention de Vienne sur les relations consulaires - 1963, *Recueil des Traités*, vol. 596, p. 261.
- NEUMAYER, E., (2008), Distance, Power and Ideology : Diplomatic Representation in a World of Nation-States, *Area*, vol. 40, n°2, p. 228-236.
- RAMEL, F., (2004), Marcel Mauss et l'étude des relations internationales : un héritage oublié, *Sociologie et sociétés*, vol. 36, n°2, p. 227-245.
- RANA, K. S., (2020), Bilateral Diplomacy : A Practitioner Perspective, *DiploFoundation* :

Policy Papers and Briefs, n°15, p. 1-15.

SEVIN, E., MANOR, I., (2019), From Embassy Ties to Twitter Links : Comparing Offline and Online Diplomatic Networks, *Policy & Internet*, vol. 11, n°3, p. 324-343.

SINGER, J. D., SMALL, M., (1966), The Composition and Status Ordering of the International System : 1815–1940, *World Politics*, vol. 18, n°2, p. 236-282.

SMALL, M., SINGER, J. D., (1973), The Diplomatic Importance of States, 1816–1970 : An Extension and Refinement of the Indicator, *World Politics*, vol. 25, n°4, p. 577-599.

VOGELER, I., (1995), Cold War Geopolitics : Embassy Locations, *Journal of Geography*, vol. 94, n°1, p. 323-329.

Appendices

Annexe A. Données et méthodologie

A.1 Liste des pays de la base *Diplometrics : Diplomatic Representation*

Afghanistan, Albanie, Algérie, Andorre, Angola, Antigua-et-Barbuda, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Biélorussie, Belgique, Belize, Bénin, Bhoutan, Bolivie, Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brésil, Afrique orientale britannique, Brunei Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Canada, Cap-Vert, République centrafricaine, Tchad, Chili, Chine, Colombie, Comores, Congo-Kinshasa, Congo-Brazzaïville, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Chypre, République tchèque, Tchécoslovaquie, Danemark, Djibouti, Dominique, République dominicaine, Équateur, Égypte, El Salvador, Guinée équatoriale, Érythrée, Estonie, Éthiopie, Fidji, Finlande, France, Gabon, Gambie, Géorgie, République démocratique allemande, République fédérale d'Allemagne, Allemagne, Ghana, Grèce, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guyana, Haïti, Saint-Siège, Honduras, Hongrie, Islande, Inde, Indonésie, Iran, Irak, Irlande, Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kiribati, Corée du Nord, Corée du Sud, Kosovo, Koweït, Kirghizistan, Laos, Lettonie, Liban, Lesotho, Libéria, Libye, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macédoine, Madagascar, Malawi, Malaisie, Maldives, Mali, Malte, Îles Marshall, Mauritanie, Maurice, Mexique, Micronésie, Moldavie, Monaco, Mongolie, Monténégro, Montserrat, Maroc, Mozambique, Birmanie, Namibie, Nauru, Népal, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Nicaragua, Niger, Nigeria, Chypre du Nord, Norvège, Oman, Pakistan, Palaos, Panama, Papouasie Nouvelle Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, Roumanie, Russie, Fédération Russe, Rwanda, Saint-Christophe-et-Niévès, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Samoa, Saint Marin, Sao Tomé et Principe, Arabie Saoudite, Sénégal, Serbie, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Îles Salomon, Somalie, Afrique du Sud, Soudan du Sud, Espagne, Sri Lanka, Soudan, Suriname, Swaziland, Suède, Suisse, Syrie, Taïwan, Tadjikistan, Tanganyika, Tanzanie, Thaïlande, Timor oriental, Togo, Tonga, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Turkmenistan, Tuvalu, Ouganda, Ukraine, Émirats Arabes Unis, Royaume-Uni, États-Unis, Uruguay, Ouzbékistan, Vanuatu, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Yougoslavie, Zambie, Zanzibar, Zimbabwe.

Les entités contestées ou qui ne sont pas un état membre de l'ONU sont : la Chypre du Nord, le Kosovo, Montserrat, le Saint-Siège, et Taïwan.

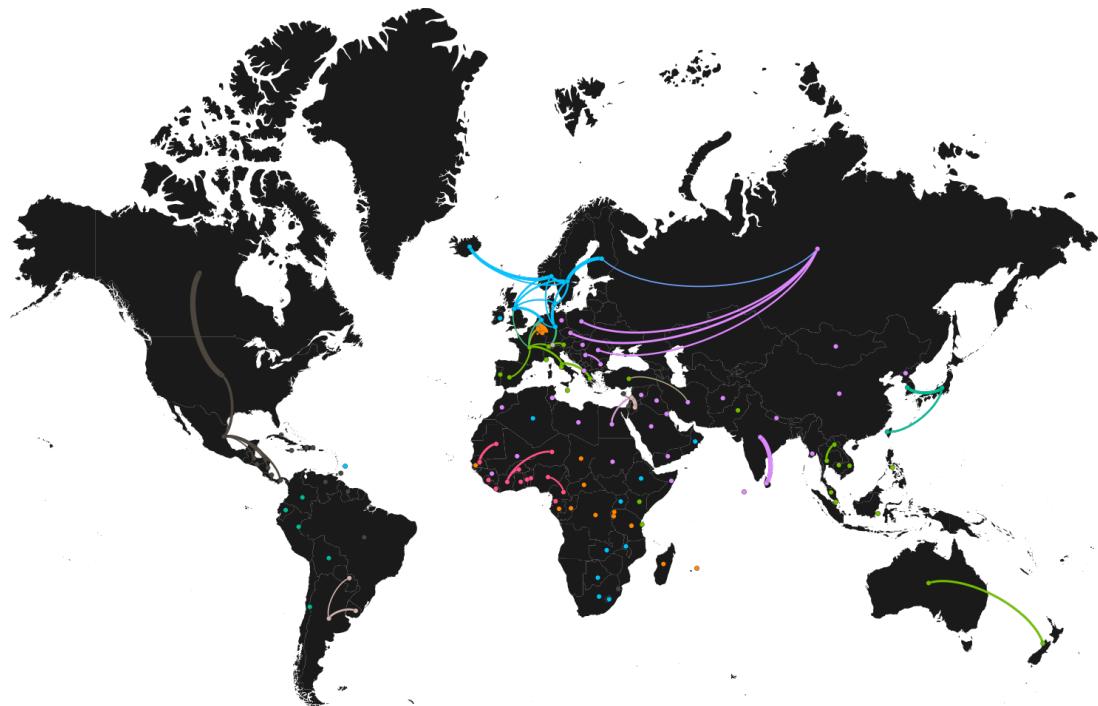
A.2 Liste des pays qui ont changé

TABLEAU A.1 – Pays anciens et nouveaux

nouveau	ancien
Allemagne	République démocratique allemande, République fédérale d'Allemagne
Kenya	Afrique orientale britannique
Fédération russe	Russie
Tanzanie	Tanganyika, Zanzibar
Tchécoslovaquie	République tchèque, Slovaquie
Yougoslavie	Bosnie-Herzégovine, Croatie, Kosovo, Macédoine du Nord, Monténégro, Serbie, Slovénie

Annexe B. Résultats

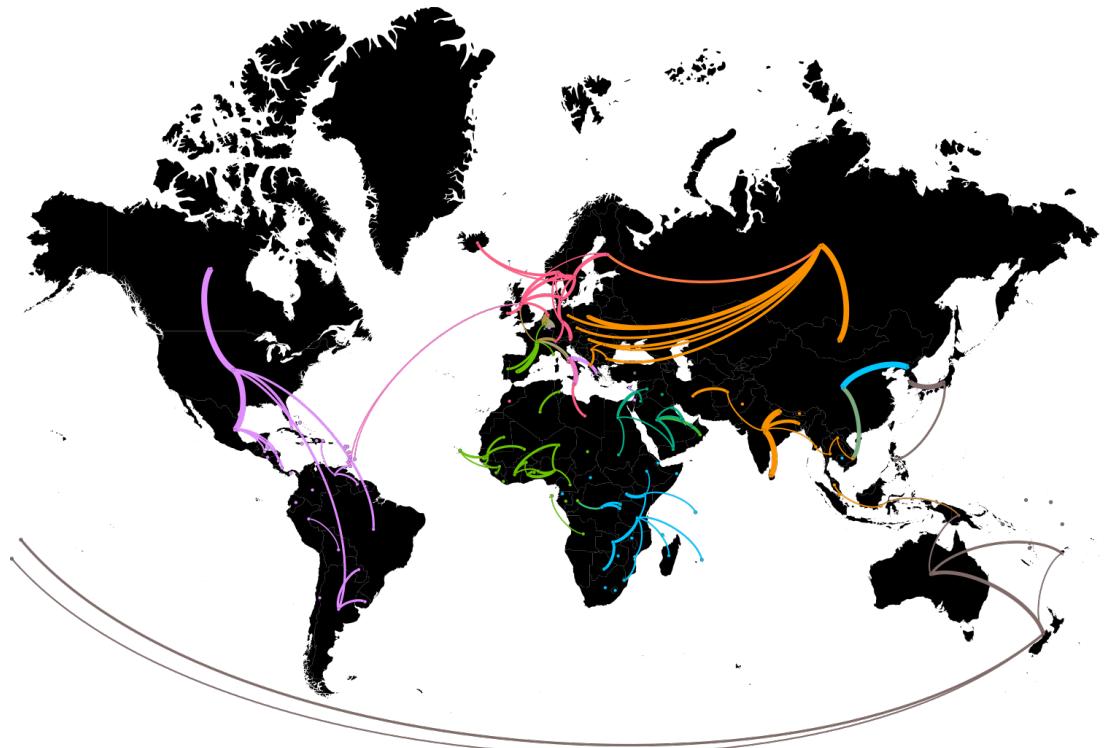
B.1 Cartes supplémentaires



(a) Années 60



(b) Années 70



(c) Années 80

FIGURE B.1 – Réseau des ambassades à accréditations multiples, par décennie.